



DAGOBERT de FONTENILLE (Luc-Siméon-Auguste), général français, né le 8 mars 1736, à la Chapelle, près Saint-Lô, est mort à Puycerda, le 28 avril 1794. Il entra au service le 9 mars 1756, comme sous-lieutenant dans le régiment du Tournaisis. Il fit toutes les campagnes de la guerre de Sept Ans, et fut blessé dans plusieurs combats, notamment à la bataille de Minden, à Ober-Vemer et à Clostercamp. Il fit aussi trois campagnes en Corse, et s'y distingua également.

Nommé successivement capitaine le 8 juin 1768, major le 27 mai 1787, colonel le 27 mai 1792, il fut promu au grade de maréchal de camp le 20 septembre 1792. Employé en cette qualité, à partir du 20 novembre suivant, à l'avant-garde de l'armée d'Italie, il battit les ennemis au col de Bronns, et s'empara de leur camp. Nommé général de division le 15 mai suivant, il continua à faire la guerre en Italie, sous les ordres du général Biron.

Ses débuts avaient été marqués par des succès. Dès le 14 février 1794, n'ayant avec lui que 800 hommes, il avait attaqué et battu à Sospeillo un corps autrichien de 2.000 hommes. Le combat fut opiniâtre ; mais l'ennemi, partout culbuté, perdit 300 prisonniers. Cet avantage n'était que le prélude de la victoire que Dagobert remporta dans les journées des 28 février, 1 et 2 mars suivant. Biron ayant résolu de chasser les ennemis du comté de Nice, lui donna l'ordre d'attaquer les hauteurs du col de Negro. Ces hauteurs furent emportées en un instant, et Dagobert continua sa marche avec ses troupes qui formaient la droite de l'armée, tandis que la gauche, commandée par le général Brunet, suivait le même mouvement. L'ennemi fut chassé de position en position, jusqu'à la Vesubia, et l'armée française établit son bivouac sur la rive gauche. Le 2 mars au matin, le général Dagobert culbuta les troupes légères qui occupaient encore quelques hauteurs sur les deux rives de la Vesubia, pendant que le général Brunet s'emparait du Belvédère, que les autrichiens occupaient en force. Dans ces diverses affaires, Dagobert avait déployé une grande vigueur et des talents militaires qui attirèrent sur lui l'attention du gouvernement.

La guerre venait d'être déclarée en Espagne. Ce fut lui que la Convention chargea du commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales. Mais l'armée à la tête de laquelle il venait d'être placé était si peu nombreuse, qu'il crut que les moyens mis à sa disposition étaient insuffisants pour entreprendre une opération de quelque importance. Il se rendit donc à Paris pour exposer l'état des choses et réclamer des renforts. Il fut arrêté à son arrivée. Sa détention ne fut pas longue, grâce aux vives instances de quelques représentants qui avaient eu l'occasion de reconnaître son patriotisme et sa haute capacité.

Bientôt de retour dans son quartier il fit la campagne de l'an II en Espagne.

Il s'empara de Puycerda, marcha ensuite sur Belver, et s'avança le long des gorges du Sègre, jusqu'à trois lieues d'Urgel, sans avoir pu atteindre l'ennemi qui fuyait devant les colonnes françaises. Ainsi, en vingt-quatre heures, il fut maître de la Cerdagne et de la vallée de Carol.

Dagobert avait puisé dans son patriotisme les forces nécessaires pour supporter les fatigues ; mais l'âge et le délabrement de sa santé lui firent demander à être remplacé. En attendant son successeur, il ne resta pas inactif. Apprenant, pendant qu'il était en reconnaissance sur Ripoll et Campredon, que l'ennemi s'était emparé de son camp d'Olette, il se porta aussitôt, quoique malade et harassé de fatigues, sur Mont-Louis, commença immédiatement l'attaque, et après un combat de deux heures, les espagnols mis en déroute, abandonnèrent leur artillerie et leurs bagages. L'ennemi fut poursuivi avec acharnement par les français, qui s'emparèrent de Vilfranche et de toute la vallée d'Aran.

Le 13 vendémiaire an II (4 octobre 1793), Dagobert se porta sur Campredon. Mais la saison rigoureuse força l'armée française à suspendre ses opérations. Dagobert profita de ce moment d'inaction forcée pour prendre le repos qui lui était nécessaire, et recommença bientôt une nouvelle campagne. Il chassa les espagnols de plusieurs postes importants, leur fit un grand nombre de prisonniers. Les français arrivèrent bientôt sous les murs d'Urgel. Dévoré

par la fièvre, exténué par la maladie, il eut encore le courage de présider lui-même à tous les préparatifs d'une attaque contre cette ville. Cet excès de zèle lui fut fatal. Sa position empira et le fit descendre dans la tombe, au milieu de nouveaux triomphes.

On a de lui : *Nouvelle méthode de commander l'Infanterie, d'après les ordonnances grecques et romaines pour être particulièrement l'ordonnance des français*, 1793, in-8°. Cet ouvrage reproduit plusieurs idées de Folard.

Le 15 thermidor an VIII, le corps du général Dagobert fut exhumé et transféré à Perpignan. Il fut déposé, avec celui du général Dugommier, dans un caveau à voûte cintrée formée de pierre de taille, que l'on avait creusé au pied d'une colonne élevée sur la place de la République actuelle. Le 20 mai 1826, à la suite de travaux de nivellement effectués sur la place Royale, les corps des généraux Dagobert et Dugommier furent retirés de leur tombeau, portés au cimetière Saint-Martin et déposés dans des cercueils en pierre de taille. Le modeste monument en forme de pyramide que l'on voit encore de nos jours, au cimetière Saint-Martin, fut élevé quelques années plus tard.

Sur la place de Mont-Louis, en face de l'église, est érigé en mémoire de Dagobert, un monument funéraire ayant la forme d'une pyramide quadrangulaire.

A la suite des grandes manœuvres qui furent exécutées au mois de septembre 1885 sur le plateau de la Perche, le général Bézard, commandant de la 32^e division militaire à Perpignan, réunit les officiers de cette division autour du monument Dagobert. Il leur rappela, en quelques mots, que le terrain sur lequel la division venait de manœuvrer pendant deux jours avait été arrosé par le sang français... Le général Bézard proposa alors aux officiers d'ouvrir une souscription, en tête de laquelle il inscrira sa modeste obole, pour parer aux frais de restauration et à ceux d'installation d'une balustrade.

Le monument a été, en effet, restauré en 1887 par les soins de l'autorité militaire. L'ancienne pyramide surmontée d'un boulet a été conservée intacte. Elle se trouve au centre d'un carré formé par quatre colonnes de granit. Ces colonnes supportent un gros bloc, également en granit, en forme de pyramide tronquée. Sur chaque face de ce bloc on lit :

LA PERCHE-OLETTE — 1736-1794

Un médaillon, fixé à la partie supérieure du monument, représente le général Dagobert. Dans le mur qui longe la rue, est incrustée une plaque de marbre portant cette inscription :

AU GÉNÉRAL DAGOBERT LA 32^e DIVISION D'INFANTERIE
ET LA GARNISON DE MONT-LOUIS

Le monument, très disgracieux, est entouré de la balustrade élevée par souscription militaire.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — Emmanuel BROUSSE, *La Cerdagne Française*, Imprimerie de l'Indépendant, 1896. — *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, t. III.

DARNIUS (Dalmace de), chevalier, reçut, en 1412, de Ferdinand I^{er}, mission de se rendre auprès de Charles VI, roi de France, pour lui notifier son avènement au trône d'Aragon. Il partit en ambassade avec Jaufre d'Ortignes, licencié en droit, citoyen de Barcelone et auditeur de la cour du roi. En 1420, Dalmace de Darnius fut nommé lieutenant de Raymond de Perellos, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne. Il n'était pas en possession d'une forte instruction, car, dans une circonstance, au reçu d'une charte royale, il avoua qu'il était bien disposé à exécuter les ordres de son souverain, mais qu'au préalable il devait, de toute nécessité, consulter son assesseur, la langue latine ne lui étant nullement familière. Dalmace de Darnius reçut du roi Alphonse V l'investiture d'un fief honoré situé à Ille-sur-Tet, provenant de la succession du chevalier Jean d'Avinyo. Ce domaine seigneurial consistait en un manoir avec tour, dîmes et redevances diverses, dont le procureur royal, sequestre des vicomtés d'Ille et de Canet, lui fit la remise. Dalmace de Darnius fit son testament à Perpignan, dans la maison du commandeur de la Merci. Dans cet acte, il recommanda à son frère Pierre, chanoine de Gérone, de ramener du château de Termens, en Sicile, les restes d'Auger de Darnius, leur autre frère, en son vivant inspecteur des châteaux du royaume de Sicile, et de les faire ensevelir en la chapelle Saint-Jacques du couvent des Carmes de Peralada.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 218, 224, 226, 236.

DARNIUS (Pierre de), fils du précédent, seigneur de Darnius, eut ses biens-fonds, situés en Roussillon, confisqués par Louis XI, le 22 mars 1464. Il donna alors procuration à Pierre de Marça, chevalier, de Corneilla-de-la-Rivière, et à Félix Andreu, docteur ès-lois de Perpignan, pour le déclarer disposé à devenir sujet et vassal du roi de France, bien qu'il se trouvât en Ampourdan, où il négociait de graves affaires concernant « l'honneur et le service du roi d'Aragon ». Les procureurs se rendirent auprès de Louis XI ; ils demandèrent à ce monarque d'autoriser Pierre de Darnius à émanciper son fils, auquel il faisait donation de ses biens possédés en Roussillon. Le 4 février 1465, le Domaine restitua à Pierre de Darnius les propriétés qu'il lui avait soustraites. Mais en 1476, de nouvelles ordonnances portées par Jean Adam et Jean de Cambray, procureurs royaux de Louis XI, mirent sous sequestre les domaines de

Pierre de Darnius, considéré comme rebelle roussillonnais. Ils furent attribués à Jean de Daillon, seigneur de Lude.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 285, 299, 302, 408.

DAVI (Bernard), peintre de Perpignan. Sa famille exerçait la profession de sellier au ^{xiii}^e siècle, à Perpignan, où l'on trouve, de l'an 1261 à l'an 1286, un Pons Davi *celèrius*, appelé aussi *Davin David*, et son frère Arnald exerçant aussi la même profession de 1267 à 1283. Bernard Davi, peintre de Perpignan, est cité dès l'an 1301. Faut-il considérer comme ses fils les deux peintres Bernard et Arnald frères, qui prenaient toutefois le nom de *Giraud Davi*? Bernard Davi, l'un d'eux, qualifié de *pintor*, avait sa maison dans la rue de la *cellaria*, d'après un acte du 12 mai 1333. Il vivait encore le 16 avril 1344, d'après un document qui le désigne comme frère du peintre Arnaud Giraud-Davi, sans toutefois mentionner sa profession.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

DAVI (Pierre) était un marchand de Perpignan que le roi Alphonse d'Aragon nomma, le 27 avril 1448, à l'office de monnayeur de la *Secca* ou Monnaie, établie dans la capitale du Roussillon. Il était bailli de Perpignan en 1452, et avait épousé Marguerite Feliu, de Perpignan, le 9 novembre 1425. Leur fils, Pierre-Antoine, se maria à Elisabeth Serra.

Archives des Pyr.-Or., B. 405, E. (Titres de famille) 243.

DAVI ou **DEVI (Arnaud)**, damoiseau d'Ille-sur-Tet, accompagna Alphonse V dans son expédition en Sardaigne, de concert avec son frère Antoine. Au retour, ce dernier devint bailli de Torrelles, tandis que Arnaud acquit la châtellenie et le bailliage de Castellnou. Arnaud Devi eut deux fils, Galcerand et François. L'aîné fut nommé, le 13 décembre 1465, constructeur des travaux des digues de la rivière de l'Agly. Son fils, Pierre-Antoine, épousa Eulalie et vendit, le 5 mai 1513, à Thomas de Marça, la moitié du moulin Estramer de Salces.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 234, 236, 279, 408, 420.

DAVI (Pierre-Antoine), fils de Pierre-Antoine et d'Elisabeth Serra, bourgeois de Perpignan, désigna, le 19 mars 1515, à titre de co-propriétaire, les constructeurs du ruisseau de Notre-Dame du Pont de Perpignan. Il avait eu, de son mariage avec Claire, un enfant, Jean-François, qui était mort en 1527, laissant pour héritier son fils Jean-Antoine, en bas âge.

Archives des Pyr.-Or., B. 420, E. (Titres de famille) 243.

DAVI (Jean-Antoine), petit-fils du précédent, épousa, en 1549, Anne, veuve de Bernard Domenech. Trois enfants naquirent de leur union: Raphaël-Antoine, François, qui mourut jeune, et Anne, épouse de Jacques Puigmija, docteur en droit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 243.

DAVI (Raphaël-Antoine), fils aîné du précédent, damoiseau de Perpignan, soutint un procès, en 1593, contre Jérôme Aduart, archidiacre de Vallespir, au sujet de la juridiction d'Ultrera. Le 6 juin 1595, il fit don à la collégiale Saint-Jean de Perpignan d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que le pape avait cédée à son frère, et qui lui était parvenue par droit d'héritage. En 1599, Raphaël-Antoine Davi épousa Victoire de Sant-Marti, veuve de Jérôme Pals. Il mourut sans postérité, en 1602; Gaston de Foix et de Béarn, damoiseau de Perpignan, fut son héritier.

Archives des Pyr.-Or., G. 241, 256, 264, 266, 335, 1038, E. (Titres de famille) 243.

DAX (Samuel), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et commandant en chef dans l'île de Rhodes, quitta la Suisse, sa patrie, en 1302. Il vint se fixer en Languedoc où ses descendants possédèrent diverses seigneuries.

Abbé GIBRAT, *Quelques miettes d'histoire locale*, dans le *Roussillon*, 1906.

DAX (François), fils de Jean, baron d'Axat, et d'Isabeau de Bruyères-Chalabre, servit dans l'armée de Roussillon commandée par le duc de Noailles, en qualité de capitaine d'une compagnie de dragons. Il se maria le 10 mai 1701, avec sa cousine Gabrielle de Bruyères-Chalabre, dont il eut cinq enfants morts jeunes.

Généalogie des Dax, Perpignan, Latrobe, 1892.

DAX de CESSALES (Jean-François), un des dix-sept enfants de Jean et de Marthe de Cézat, voyant que la fortune de son père ne lui permettait pas de figurer en qualité d'officier dans les armées du Roi, prit le parti d'entrer en qualité de volontaire dans le régiment de la Sarre et dans la compagnie des Grenadiers. En 1754, Jean-François Dax alla au Canada avec son régiment. Dès son arrivée, il prit part au siège du fort Cataractiou, sous les ordres du marquis de Montcalm. En 1756, il se distingua au siège de Chouaguam où il fut blessé par les sauvages. Pendant l'hiver de la même année, il fit campagne dans le but de s'emparer, par escalades, à travers les glaces, du fort de Villamaric, sous les ordres de Rigau de Vaudreuil. En 1757, il fit une seconde campagne pour aller mettre le feu à tous

les bateaux qui se trouvaient dans le port du fort Georges. L'entreprise eut plein succès. Durant l'été de l'année 1758, Jean-François Dax fut fait prisonnier au siège du fort de Villamaric et conduit en Angleterre. Il ne fut échangé qu'à la fin de 1758. L'année suivante, il entra, en qualité d'officier, dans le régiment royal d'infanterie qu'il alla rejoindre à Minorque. Il y resta jusqu'en 1763, époque où cette île fut rendue aux Anglais. Dans ses expéditions militaires, Jean-François Dax avait contracté des douleurs rhumatismales. Ces douleurs ayant augmenté en 1775, il fut obligé de se retirer. Cependant il demanda bientôt une compagnie de milice de la Province de Roussillon, et c'est en 1777 qu'il devint capitaine d'une compagnie de canoniers gardes-côtes de la Province du Roussillon. Il obtint la croix de Saint-Louis en 1779.

Jean-François Dax de Cessales fut présent, en 1789, à l'assemblée de la noblesse de Roussillon. Il avait épousé, le 1^{er} juin 1767, Marie-Thérèse de Cabestany de Soler, qui lui donna trois garçons : Joseph, qui, étant entré à l'école royale militaire en 1778, fut tué en duel ; Jean-François et Louis ; et deux filles alliées aux familles Affre et de Llamby.

Abbé GIBRAT, *loc. cit.* — *Généalogie des Dax.*

DAX de CESSALES (Jean-François-Pierre-Joseph-Gabriel-Boniface), baron de Cessales, fils du précédent, naquit à Perpignan, le 2 mai 1777. Il émigra en Espagne au moment de la Révolution. Rentré en France après l'amnistie, il devint successivement capitaine garde-côtes de la province de Roussillon, capitaine adjudant-major et chevalier du Lys. Il mourut à Pollestres le 21 juin 1839. Du mariage qu'il contracta le 13 février 1816 avec Marguerite Garau de Barréra, il eut onze enfants, dont un garçon, Charles, est décédé en 1888, sans postérité et une fille, Marie, épouse d'Eugène Laromiguière, capitaine adjudant-major.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

DAX de CESSALES (Louis), troisième fils de Jean-François et de Marie-Thérèse de Cabestany, se maria avec Julie de Saunhac-Belcastel. Un fils, Eugène, naquit de cette union. Les descendants résident actuellement à Corneilla-de-la-Rivière.

Généalogie des Dax.

DAX de CESSALES (Jean), fils cadet de Jean et de Marthe de Cézat, dit le chevalier de Cessales, naquit le 11 juillet 1738. Lieutenant de la milice en 1758 et lieutenant dans le régiment d'Artois en 1760, il assista à l'assemblée de la noblesse du Roussillon en 1789, et mourut le 13 juin 1809. Il avait épousé

Thérèse de Chiavari, descendante d'une famille des doges de Gênes, qui lui donna trois garçons dont deux morts en bas-âge et deux filles alliées aux familles Pallarès-d'Armengaud et Viader.

Généalogie des Dax.

DAX de CESSALES d'AXAT (Ange-Jean-Michel-Bonaventure), fils du précédent, naquit à Bouleternère, le 11 juin 1767. Cadet-gentilhomme à l'Ecole militaire en 1782, sous-lieutenant au régiment de Bassigny en 1784, il devint marquis d'Axat, en vertu du testament de son cousin Marc-Antoine Dax d'Axat mort sans postérité, le 20 juillet 1788. Ange-Jean émigra en 1792 et passa en Espagne où il fit les campagnes de 1793-1794-1795, soit comme officier dans le bataillon de la Frontera, soit comme volontaire dans un corps d'émigrés. Incorporé en 1796, dans le régiment de Bourbon, il retourna en France en 1797. Exilé pendant les Cent-Jours, il reprit le service militaire sous la Restauration et fut nommé chef de bataillon. Le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, le reçut en personne dans l'ordre de Saint-Louis. Ange-Jean fut aussi nommé chevalier du Lys et de la Légion d'honneur. Maire de Montpellier pendant la Restauration il fut invité et assista aux cérémonies du baptême du duc de Bordeaux et du sacre de Charles X. Il mourut au château de Saint-Georges de Venejean (Gard) le 18 août 1847. Le 3 ventôse an V il avait épousé Anastasie Guignard de Saint-Priest, fille d'un ambassadeur à Constantinople et à Madrid, qui lui donna six enfants.

Généalogie des Dax.

DAX de CESSALES d'AXAT (Constantin), fils aîné du précédent, né à Montpellier le 30 novembre 1797, fut tour-à-tour garde du corps de Louis XVIII et lieutenant au 5^e dragons, dit Dragons de l'Hérault. Il prit ensuite part à la guerre d'Espagne en 1823 ; il ne tarda pas à devenir capitaine et chevalier de l'ordre royal de Saint-Ferdinand d'Espagne et officier supérieur de la garde royale. Démissionnaire en 1830, il mourut le 7 février 1868. Constantin avait épousé le 16 février 1824, Candelaria Villart, fille d'un ancien chef des commandements du roi d'Espagne. Sept enfants furent issus de leur union. Un d'entre eux, Albert, fut consul général à Berne.

Généalogie des Dax.

DEBESSE (François), maître-fondeur, natif et habitant de Carcassonne, passa contrat, le 31 mars 1685, pour la fonte de deux cloches de l'église paroissiale de Collioure.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

DEBESSE (Fulcrand), fondeur, habitant de Perpignan. Le 28 avril 1688, il s'engagea, de concert avec son collègue Joseph Guiter, à faire une cloche du poids de seize quintaux pour le couvent de Saint-François de Perpignan. Quelques mois plus tard (5 août 1688), les mêmes fondeurs passèrent contrat, avec le prieur du couvent de Sainte-Monique, pour la fonte d'une autre cloche.

PALUSTRE, *op. cit.*

DEDEU (Jean), servit Alphonse dans ses expéditions guerrières en Sardaigne et en Corse. Il se distingua particulièrement aux sièges de Calvi et de Bonifacio ; en retour, le roi d'Aragon lui concéda le greffe et la recette des plaintes et des réclamations des peines, bans, crimes, droits et revenus de la cour du bailli de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 253.

DELAMONT (Ernest), né à Prades, en 1830, était fils de Jean Delamont et de Jenny Thomas. Il fut commis principal des services ambulants des postes à Bordeaux ; il mourut dans cette ville en 1881. Ernest Delamont avait été président du syndicat du canal de *Bohère*, construit pour servir à l'irrigation des terres du Conflent. Il a publié :

Pierre Orséolo, Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XVII^e Bulletin, 1868 ;

Hyacinthe Rigaud (Id., XIX, 1872) ;

France et Aragon, La croisade de 1285 (Id., XXI, 1874) ;

Sièges soutenus par la ville d'Argelès en Vallespir, Bordeaux, 1861 ;

Histoire de la ville de Prades en Conflent, des communes du canton et de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa, Perpignan, imprimerie de l'Indépendant, 1878.

DELCASSO (Laurent), membre de la Convention et député au Conseil des Cinq-Cents, né à La Cabanasse, le 15 décembre 1740, avait suivi la carrière ecclésiastique et était curé de Mont-Louis, lorsqu'en raison de son ardeur pour les idées de la Révolution, il fut élu, le 24 septembre 1792, premier député suppléant des Pyrénées-Orientales à la Convention, par 23 voix sur 153 votants. Il ne fut admis à siéger que le 13 août 1793, en remplacement de Birotteau, condamné à mort, et s'assit à la Plaine. Il se maria peu après à Paris, et le 21 vendémiaire an V, fut élu député des Pyrénées-Orientales au Conseil des Cinq-Cents par 61 voix. Il ne joua dans ces dernières assemblées qu'un rôle très effacé, et son nom ne figure pas au *Moniteur*. Son fils, qui fut recteur de l'Académie de Strasbourg, est avantageusement connu dans les lettres comme traducteur des œuvres

de Cicéron. A son talent de littérateur il joignait celui de musicien distingué. Il a composé un grand nombre de morceaux de musique très estimés, en usage dans les écoles primaires. A l'entrée du village de La Cabanasse, on distingue la maison du conventionnel Delcasso. Sur la grande porte d'entrée de la cour de la maison où il est né, est gravée, sur la pierre de taille, l'inscription suivante : 1754. D. C. O.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires français*. — EMMANUEL BROUSSE, *Pyrénées inconnues : La Cerdagne française*, Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, 1896.

DELCROS (Elie) naquit à Perpignan, le 19 avril 1847. Son père, Henri, qui avait occupé au barreau de Perpignan une place en vue, remplissait, au moment de la naissance d'Elie, la charge de conseiller de préfecture ; sa mère se nommait Clémence Parès. Elie Delcros suivait les cours de droit à la Faculté de Toulouse, lors de la déclaration de la guerre franco-allemande, en 1870. Il paya l'impôt du sang à la patrie en servant dans les rangs de l'armée française, en qualité de capitaine de mobiles. En 1874, il rentra dans le pays de sa naissance et se fit inscrire au barreau de Perpignan, au sein duquel ses aïeux avaient laissé de brillants souvenirs. Ses connaissances juridiques ne tardèrent pas à lui valoir le poste de juge au tribunal supérieur d'Andorre. La politique le séduisit, et après avoir siégé au Conseil municipal de Perpignan, il obtint l'écharpe de maire de cette ville, à la date du 17 février 1890. Au mois d'août de cette même année, le gouvernement lui conféra la croix de la Légion d'honneur. Elie Delcros fut maire de Perpignan jusqu'au 15 mai 1892. Il s'adonna exclusivement à ses fonctions d'avocat jusqu'au 21 février 1897. A cette date, les délégués sénatoriaux du département des Pyrénées-Orientales l'envoyèrent au palais législatif du Luxembourg pour y recueillir la succession d'Emmanuel Arago, récemment décédé. Elie Delcros réunit sur son nom 267 suffrages tandis que son rival, Frédéric Escanyé, n'en compta que 201 sur le sien. Il fut réélu le 28 janvier 1900 par 429 voix. Au Sénat, Elie Delcros prit la parole dans les questions relatives aux taxes d'octroi et au régime des boissons hygiéniques. Il fut membre de la commission des finances, de celle de l'armée et rapporteur du budget de l'Instruction publique. Elie Delcros mourut à Perpignan, le 26 octobre 1904.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DELDON (Antoine), « ouvrier royal et maître-majeur des fortifications et des places du Roussillon » au moment des guerres de Catalogne, avait été révoqué de son emploi. Mais des lettres de Louis XIII, en date du mois de juin 1642, le réintégrèrent dans son

ancien office. Il mourut en 1650 et eut pour successeur Hyacinthe Sébardel de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 446.

DELHOSTE (Julien-Joseph-Jean), né à Perpignan, le 24 février 1818, appartenait à une famille de jardiniers foncièrement chrétiens, qui abrita dans son foyer Jean de Saunhac-Belcastel, évêque de Perpignan, durant les émeutes de 1830. Ordonné prêtre au mois de juin 1842, Julien Delhoste fut nommé vicaire à la cathédrale Saint-Jean et occupa ce poste durant trente années. Le 1^{er} octobre 1871, il devint aumônier de l'Hôpital militaire de Perpignan. Il remplit ces fonctions jusqu'au jour de sa mort survenue le 27 septembre 1896. En 1860, les membres de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales le désignèrent pour occuper dans leur bureau la charge d'archiviste. Jusqu'en 1874, il prit une part active à la rédaction du bulletin où il publia successivement :

Notice sur le blé (Société agricole, XI, 1856) ;

Rapport sur l'exposition florale et maraîchère du concours régional de Perpignan (Id., XIII, 1862) ;

Une procession de saint Gauderic au xv^e siècle (Id., XIV, 1862) ;

Noëls catalans (plain-chant du xv^e siècle) (Id., XIV, 1862) ;

Histoire de l'harmonie religieuse aux xv^e et xvi^e siècles en Roussillon (Id., XVII, 1868) ;

De la musique religieuse (Id., XXI, 1874).

En 1866, Julien Delhoste éditait : *Principes de plain-chant à l'usage des séminaires, écoles normales, maîtrises, etc.*, Perpignan, 1864.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

DELMAS (Pierre), peintre de Perpignan, conclut un marché, le 8 février 1491, avec la communauté des habitants de Clayra, au sujet de la décoration des retables de saint Michel et de saint Gaudérique de l'église paroissiale.

Archives des Pyr.-Or., G. 766.

DELMAS (Joseph) naquit à Céret en 1841. Après de solides études suivies à la Faculté de droit de Toulouse, il entra dans la magistrature. Il était substitut près le tribunal de première instance de sa ville natale, en 1880. Il donna sa démission plutôt que de mettre à exécution les décrets d'expulsion des religieux. Joseph Delmas défendit alors ses convictions religieuses et politiques à l'aide du journal *l'Alliance* qu'il fonda en 1885. Il en fut le rédacteur en chef jusqu'au jour de sa mort, survenue à Céret, le 3 décembre 1902. Sous le pseudonyme *Anton de Siboune*, Joseph Delmas publia en 1896, à Céret, chez Louis

Roque, un volume intitulé : *Mon vieux Céret*. Il y traça un tableau des mœurs et coutumes de ses compatriotes de la première moitié du xix^e siècle, avec un talent d'observation qui ne manque ni de verve ni de finesse.

DEL MENO (Roger), marchand de Perpignan, acquit, en 1503, le château et le lieu de Saint-Marsal. Roger avait épousé Anne, qui, demeurée veuve vers 1506, épousa en secondes noces le chevalier François Bilenà. La seigneurie de Saint-Marsal passa entre les mains de la famille Auger.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, 417, 418.

DEL PAS ou DELPAS (Jean), bourgeois, docteur en droit civil et en droit canonique, était un jurisconsulte qui exerçait en 1525, à Perpignan, les fonctions de juge du Domaine royal. Il était aussi avocat fiscal. Charles-Quint lui octroya plus tard des provisions, le nommant à l'office d'assesseur du Gouverneur de Roussillon et de Cerdagne. Au mois de janvier 1532, il acquit, par voie d'achat, le lieu et le territoire de Saint-Marsal, avec juridiction haute et basse, ainsi que le mètre et mixte empire. Ce domaine féodal qui appartenait, en 1530, à Pierre Auger, avait été engagé, pour un censal, à Jean Jaubert, notaire de Perpignan. Ce fut en raison de ce censal et à l'instance de Jean Jaubert que la cour du viguier de Roussillon et de Vallespir mit à exécution l'acte de vente de la baronnie de Saint-Marsal en faveur de Jean Delpas. Le 14 janvier 1541, celui-ci paya à Jean Jaubert six cents livres, monnaie courante de Perpignan, dont trois cents pour pensions échues jusqu'au jour de la vente. Jean Delpas avait épousé Anna Pincart en 1522. Celle-ci laissa trois enfants : Jean qui succéda à son père, Eléonore et Charles. Ce dernier entra en religion et prit le nom d'Ange sous lequel il est plus connu. Jean Delpas fut enseveli dans le couvent de Saint-François de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 356, 368, 374. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

DEL PAS ou DELPAS (Jean ou Joanot), fils aîné du précédent, né en 1535, reçut, le 1^{er} août 1539, donation entre vifs de la moitié du lieu de Saint-Marsal avec sa juridiction. Héritier de la seigneurie de ce nom, à la mort de son père, il fit son testament, le 21 juin 1568. Il voulut être enseveli, revêtu de l'habit de religieux de Saint-François, dans le caveau où son père était inhumé. Jean Delpas ne mourut qu'au mois d'avril 1573. Il avait épousé Paule, dont il avait eu deux enfants : Jacques, son successeur, et Pierre qui devint chanoine d'Elne.

ALART, *op. cit.*

DEL PAS ou **DELPAS (Ange)** naquit à Perpignan, au mois de novembre 1540, de Jean Delpas, seigneur de Saint-Marsal, et d'Anne Pincart, son épouse. Celle-ci a donné vraisemblablement son nom à la rue de cette ville qui porte l'appellation de *Fontaine Na-Pincarda* (Anna Pincarda). Ange Delpas fut baptisé à l'église de Saint-Jean-Baptiste et reçut le prénom de Charles sous lequel il fut connu jusqu'au jour de son entrée en religion. Il manifesta de bonne heure le désir d'embrasser l'état ecclésiastique. Entré dans la cléricature, Ange Delpas était âgé de treize ans, lorsque sa famille se préoccupa de lui obtenir au chapitre de la cathédrale d'Elne la succession d'un canonicat occupé par son oncle maternel, Michel Pincart. Le jeune clerc, doué d'une intelligence vive et d'un jugement droit, avait terminé brillamment ses études, y compris sa philosophie, dès l'âge de quinze ans.

Ses progrès ne furent pas moins rapides dans la piété que dans les sciences. Ange Delpas n'avait que sept ans et déjà on remarquait en lui une gravité douce dans le caractère et une grande sagesse dans les habitudes qu'il s'était formées. Il passait la majeure partie de ses journées dans les églises ou dans son oratoire ; il suppliait Dieu de l'éclairer sur le choix de l'état de vie qui lui était destiné. Ange Delpas ne tarda pas à comprendre que Dieu l'appelait à la vie religieuse. L'Ordre de Saint-François d'Assise l'attirait tout particulièrement. Il forma la résolution d'y entrer pour y pratiquer les observances de sa règle austère. Il prévint que de grandes difficultés entraveraient son dessein, mais rien ne put arrêter ni décourager l'élan du vertueux jeune homme.

Ange Delpas se rendit au couvent de Saint-François d'Assise de Perpignan, où le Provincial se trouvait en cours de visite. Il se jeta à ses pieds et lui demanda humblement de vouloir l'admettre dans l'Ordre franciscain. Jean Delpas, qui avait ignoré les desseins de son fils, ne put contenir sa colère lorsqu'il apprit l'entrée de son enfant au couvent de Saint-François. Il y courut, et ayant surpris son fils occupé à balayer en compagnie des autres novices, il ne craignit pas de prodiguer les reproches et les menaces, soit au jeune homme, soit au Père gardien. Croyant le détourner de sa vocation, il l'accompagna chez son beau-frère, Michel Pincart, chanoine de la cathédrale d'Elne, auquel il donna des instructions particulières. Ange Delpas disparut le lendemain de grand matin, retourna au couvent de Saint-François et sollicita la faveur d'être revêtu immédiatement de l'habit religieux. Les supérieurs du monastère accédèrent à sa demande, et sans retard envoyèrent le jeune religieux dans un couvent de Barcelone. Le temps de son noviciat fut employé au travail de la

formation de son âme. Il s'y adonna avec tant de zèle qu'il ne tarda pas à être considéré comme un religieux consommé dans les voies de la spiritualité. Le Provincial voulut recevoir en personne la profession du jeune novice.

Ange Delpas fut envoyé à l'Université d'Alcala de Hénarès pour faire de solides études de théologie. Il y rencontra un jeune frère, François Gonzaga, qui devait devenir plus tard Général et historiographe de l'Ordre franciscain. Après avoir passé trois ans à Alcala, où son temps était partagé entre l'étude de la théologie mystique et scholastique et les exercices de la pénitence, il soutint des thèses publiques avec un grand éclat et retourna en Catalogne, précédé par une réputation de science et de vertu. Il avait vingt-cinq ans. D'abord envoyé au couvent de Figueres, il commença d'exercer le ministère de la prédication. L'onction était le principal caractère de son éloquence ; la solidité de ses sermons était rehaussée par la simplicité de la forme. Aussi, ses premières prédications excitèrent-elles un grand enthousiasme et produisirent-elles des fruits bien précieux à Figueres et aux environs. Rentrant un soir au couvent après avoir prêché dans le voisinage un sermon sur l'Assomption de la Sainte Vierge, il fut surpris par la pluie et bientôt mouillé jusqu'aux os ; ses sandales restèrent dans la boue, sans que notre religieux, avare d'un temps qu'il voulait consacrer entièrement à la gloire de Dieu, songeât à s'arrêter ; il médita sur les souffrances de Notre-Seigneur dans sa Passion, et particulièrement sur la nudité de ses pieds. Dès ce jour, il promit d'imiter sur ce point son divin Maître le reste de sa vie ; sauf des cas de nécessité extraordinaire, il alla toujours nu-pieds jusqu'à sa mort, sans tenir compte des objections de ses confrères. C'est ainsi qu'il accomplit toujours ses missions et ses voyages, soit en Catalogne et dans le reste de l'Espagne, soit en France et en Italie, durant trente-trois ans. Le serviteur de Dieu n'était pas retenu par le froid le plus rigoureux, et jamais il ne cessa d'aller nu-pieds, même sur la neige et la glace.

En 1565, les supérieurs d'Ange Delpas, redoutant les suites des rigoureuses pénitences qu'il s'imposait au milieu des fatigues de l'apostolat, le chargèrent d'une chaire de théologie au collège de Vich. Un an après, il fut désigné pour professer les arts au couvent de Tortose. Durant deux ans, il fut à la fois professeur et missionnaire. Une foule immense accourait pour l'entendre et de nombreuses conversions furent le fruit de ses prédications. Dans la contrée, Ange Delpas fut désigné comme un saint par la voix publique. Cette réputation faisant le tourment de son âme, il demanda à ses supérieurs la faveur de passer dans un autre couvent. Ange

Delpas fut alors autorisé à prêcher partout où l'attirait l'esprit de Dieu. Le saint religieux donna alors une libre carrière à son zèle et parcourut les diverses parties de la province, répandant partout les enseignements de l'Evangile et les exemples vivants des plus sublimes vertus.

En 1572, Ange Delpas, à peine âgé de trente-deux ans, fut élu gardien du couvent de Tortose. Il donna à ses frères l'exemple de la plus grande humilité, recherchant les travaux les plus grossiers. L'année suivante, il fut nommé définiteur au chapitre provincial ; quelque temps après, il passa, avec le titre de gardien, au couvent de Perpignan, sa ville natale. L'évêque d'Elne, Pierre-Martyr Coma, qui venait de donner une vive impulsion au culte de l'Immaculée-Conception dans le Roussillon, fit monter Ange Delpas sur la chaire de la cathédrale de Perpignan, pour exciter la dévotion de ses compatriotes envers Marie.

Ange Delpas, en qualité de définiteur de la Province franciscaine de Catalogne, ne cessait de déployer un grand zèle pour l'extension de l'observance réformée. Désireux, avec quelques autres Pères, de suivre la Règle avec plus de rigueur et d'austérité, il demanda au Général de l'Ordre, Christophe de Chef-Fontaines, la création d'une nouvelle custodie, composée des couvents de la Province, qui, sous le nom de *maisons de Récollection*, avaient précédemment embrassé la réforme ; c'étaient les couvents de Tortose, de Figuières, d'Horta, d'Ille et de Villefranche-de-Conflent. Le Général y consentit, en investissant le futur custode de nombreux privilèges (1576).

Les Pères de la nouvelle custodie furent convoqués dans le couvent de Figuières, à l'effet de nommer le custode de cette réforme des Recollets (*Recollecti*) de Catalogne. Ange Delpas fut élu. Peu de temps après, il se rendit, avec le gardien du couvent, au chapitre provincial, dans le couvent de Barcelone (1579). Cette assemblée reconnut et approuva la nouvelle custodie, à laquelle fut cédé et annexé le couvent de Lérida. Elle reçut le titre de *Custodie du très saint nom de Jésus des Réformés de Catalogne*.

Le chapitre général de l'Ordre devant se tenir à Paris dans le courant de l'année 1579, Ange Delpas, en qualité de custode, se rendit nu-pieds à cette assemblée, où fut élu Général le célèbre annaliste François de Gonzaga. A son retour, le P. Ange redoubla de zèle et de ferveur dans le but de propager la Réforme. Ses désirs reçurent bientôt un premier accomplissement ; le 8 janvier 1580, l'archevêque de Tarragone offrit aux *Recollets* ou *Réformés* l'église et le couvent de Saint-Michel d'Escornalbou, occupé précédemment par des chanoines réguliers

de Saint-Augustin. Ange Delpas accepta avec reconnaissance la donation du prélat.

Les Recollets étaient restés soumis à la juridiction du Provincial. Ange Delpas, jugeant qu'une certaine liberté d'action était la condition de la prospérité de la réforme qu'il avait entreprise, sollicita et obtint de Grégoire XIII que les Recollets fussent entièrement séparés de l'Observance, et ne relevassent désormais que du Général de l'Ordre. Sur les représentations du Provincial de l'Observance de Catalogne, le Nonce apostolique, qui avait déjà reçu le décret pontifical, crut devoir en suspendre l'exécution ; puis, il écrivit une lettre au P. Ange pour lui ordonner de renoncer à ses prétentions. On peut juger à quel point tout cela contrista Ange Delpas ; il crut devoir en appeler au jugement du Pape qui pouvait seul révoquer ou suspendre son décret. C'est alors que, désirant exposer le véritable état de choses au Souverain Pontife et connaître sa volonté, notre religieux résolut de se rendre à Rome.

Grégoire XIII fut frappé par la douceur et l'humilité de l'homme de Dieu ; reconnaissant ses excellentes intentions et sa sainteté, et désirant donner une prompte solution à l'affaire des Réformés de Catalogne, il rendit une nouvelle bulle, par laquelle il les sépara de l'Observance, et érigea une nouvelle Province distincte composée, non seulement des six couvents que les Recollets avaient en Catalogne, mais encore de ceux qu'ils occupaient dans les provinces d'Aragon et de Valence (février 1581). Cette décision, loin d'apaiser les oppositions qui s'étaient manifestées, ne fit que les rendre plus vives et plus regrettables ; les prélats de l'Ordre, et particulièrement l'illustre Gonzaga, alors Général, s'efforcèrent d'aplanir ces obstacles et de rétablir la paix. On eut recours au roi Philippe II, qu'on savait profondément attaché à l'Ordre de Saint-François. L'intervention du monarque fut prépondérante, car les mesures qu'il proposa furent confirmées par le Pape et expédiées en forme de Bref.

Le Général de l'Ordre croyant empêcher, dans l'intérêt de l'union et de la paix, que notre religieux continuât à poursuivre l'exécution des bulles pontificales favorables à la réforme des Recollets, lui ordonna de quitter Rome, en lui assignant le couvent de Gênes pour résidence. Le saint religieux ne recula point devant ce nouveau sacrifice ; et, bien qu'il ne fût venu à Rome que pour obtenir la confirmation de cette réforme, il n'hésita pas un instant, n'écoutant que la voix de l'obéissance. Ses nouveaux frères ne tardèrent pas à admirer en lui l'humilité et la pauvreté la plus parfaite ; et, durant les deux années qu'il passa à Gênes, il prêcha continuellement avec un grand profit pour les âmes. Un grand nombre de personnes obtinrent miraculeusement la

santé par les prières ou un simple signe de croix du serviteur de Dieu, ou même par l'usage de l'eau ou l'application d'un morceau de toile qu'il avait bénits. Ange Delpas, passant un jour dans une rue de Gênes, entendit des gémissements : comme il en demandait la cause, il apprit qu'une dame de ce quartier venait de perdre son enfant. Inspiré par sa grande charité, il entra dans la maison et, pénétrant jusque dans la chambre où l'enfant était étendu sans vie, il le prit par la main comme s'il voulait le réveiller, et, s'adressant aux parents et autres personnes présentes, il répéta par trois fois ces paroles : « Cet enfant n'est pas mort. » Et aussitôt, on vit cette innocente créature reprendre le mouvement et la vie. Tous louaient Dieu et bénissaient son serviteur ; mais lui, craignant qu'on ne vît là un miracle et qu'on ne le lui attribuât, insista pour qu'on n'en parlât pas, répétant que l'enfant n'était qu'endormi. — On ne l'appelait que *le Saint*, et l'on vit s'accomplir de nombreuses conversions, déterminées bien moins par la solidité de ses instructions que par l'influence de ses vertus et l'édification de ses exemples. Le Nonce de Gênes reconnut hautement le mérite de notre Vénérable comme prédicateur. L'humilité du serviteur de Dieu souffrait de tous ces éloges ; il conçut la pensée de quitter Gênes pour retourner dans sa province de Catalogne. Un jour, lorsqu'il venait d'achever sa messe, une pieuse femme demanda à l'entretenir : elle lui fit connaître que Notre-Seigneur lui était apparu la nuit précédente et lui avait ordonné de se présenter à lui pour lui faire part de la volonté divine ; elle ajouta que Dieu ne voulait pas qu'il donnât suite à son projet de retourner en Catalogne, parce qu'il était destiné à faire plus de bien en Italie.

Le serviteur de Dieu fut singulièrement frappé de cet événement, car les pensées de départ qui l'avaient si fortement agité étaient connues de Dieu seul. Il comprit dès lors qu'il ne pouvait rentrer en Catalogne sans résister à la volonté de Dieu. En conséquence, il demanda et obtint la permission de passer dans le royaume de Sicile. Il s'embarqua secrètement. Grâce à un vent favorable, le vaisseau se trouva bientôt en vue de Palerme ; mais une tempête éclata qui mit l'équipage en péril. Ange Delpas, après avoir prié, exhorta les matelots et les passagers à la confiance en Dieu. Il fit ensuite le signe de la croix avec le crucifix qu'il portait et toucha de sa main les eaux en fureur. La tempête cessa aussitôt. L'humble serviteur de Dieu supplia les témoins de ce prodige de ne point le divulguer. Ce fut en vain. On avait à peine débarqué que les habitants de Palerme se pressèrent en foule pour voir *le Saint*. Ange Delpas prêcha une station quadragésimale à la cathédrale de Palerme, puis se rendit à Messine

pour se livrer à l'oraison et à la composition d'ouvrages d'ascétisme.

En 1585, Sixte-Quint qui avait eu l'occasion de connaître et d'apprécier Ange Delpas, l'appela à Rome. Ce pape le reçut avec une bienveillance marquée et accepta avec une grande satisfaction l'hommage de l'*Explication du symbole des Apôtres*. Le Maître du Sacré-Palais rendit compte de ce livre au Pape dans les termes les plus élogieux, en disant que nul écrit de ce genre ne l'avait si pleinement intéressé et satisfait, après les œuvres immortelles de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin. Le Pape confirma ce témoignage, dès qu'il eût goûté par lui-même le mérite du livre, et il n'en fut que plus résolu à retenir le serviteur de Dieu à Rome : « Ma volonté, dit-il « au P. Ange, est que vous abandonniez tous vos « projets de Réforme, que vous renonciez même à « votre Province et que vous entrepreniez paisiblement une *Exposition sur les quatre Évangélistes*. » Ce fut une nouvelle épreuve pour le religieux : son obéissance triompha de son humilité. Cependant, comme il hésitait encore, un jour qu'il s'était rendu dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure pour se prosterner aux pieds de la Reine du Ciel et lui soumettre ses perplexités, la Sainte Vierge, voulant le rassurer d'une manière éclatante, daigna lui apparaître avec saint Mathieu et une multitude d'anges : tous l'encouragèrent à écrire l'ouvrage dont le Pape l'avait chargé. Le P. Ange n'hésita plus. Afin de travailler avec plus de calme, il se retira au couvent de Tivoli ; dans le court espace d'un an et sans avoir une grande bibliothèque à sa disposition, il composa vingt-huit livres sur l'Évangile de saint Mathieu, et un traité sur la connaissance de l'amour de Dieu.

Sur l'invitation du Souverain Pontife, Ange Delpas s'établit au couvent de Saint-Pierre-in-Montorio. C'est là qu'il passa les neuf dernières années de sa vie dans les exercices de la retraite et les labeurs de l'étude. Sixte V, par une faveur signalée, l'affranchit de l'obédience de tous les prélats de l'Ordre et le plaça sous la juridiction du Cardinal protecteur. Il paraît certain que ce pape lui offrit la pourpre cardinalice ; mais l'humble religieux ne put jamais se résoudre à l'accepter.

Voici les principales œuvres du vénérable Ange Delpas :

Commentario sobre la Regula de San Francisco (en espagnol) ; un vol. in-8°, publié à Barcelone, en 1579 ; à l'époque de la création de la nouvelle Custodie des Récollets ou Réformés de Catalogne (*Pierre Malo*, éditeur).

De los fundamentos del buen espiritu y de toda perfeccion espiritual ; dédié à la noble dame génoise Dona Veronica de Mari, et publié à Gênes en 1583 ;

c'est le même ouvrage mentionné parfois sous ce titre : *Avisos sobre la vida espiritual*.

Tractatus de restituenda disciplina vetusta Religionis Sancti Francisci ; Gênes, 1583. Ce livre, que certains bibliographes appellent tout simplement *De Reformatione*, se composait de quatre traités, dédiés : les deux premiers, au cardinal Ferdinand de Médicis ; le troisième, aux Cardinaux de la Congrégation des Évêques, et le quatrième, qui traitait de la Réforme des religieux en général, au cardinal de Montalto, devenu Pape peu de temps après, sous le nom de Sixte-Quint.

Enchiridion divinæ scholasticæque theologiæ, distributum in duas partes, speculativam et præticam. Genuæ, 1584. Cet ouvrage fut dédié au cardinal Ferdinand de Médicis.

Enchiridii expositio, sive commentarium libris VI divisum. C'est une explication ou développement de l'ouvrage précédent.

Expositio symboli Apostolorum ; Romæ, 1595. Deux volumes in-folio, imprimés à l'imprimerie du Vatican. Cet ouvrage, un des plus instructifs et des plus utiles qui aient été composés sur cette matière, est écrit dans un style pur et élégant : on y admire surtout une grande profusion de citations empruntées aux Pères de l'Eglise.

Breve trattato della preparazione del Santissimo Sacramento dell'altare ; Roma, 1595. Cet excellent et pieux traité sur la préparation à la sainte communion est composé aux deux tiers de textes de l'Écriture Sainte. Il fut écrit par le Vénérable, en 1586, sur la demande de la très noble dame *Antoinette de la Roccha*, de Messine, et publié neuf ans après sur les instances de la Révérende Mère abbesse du couvent de Sainte-Suzanne, de l'Ordre de Saint-Benoît.

De cultu sanctorum et oratione ad eosdem, eorumdemque pro nobis intercessione, et de reliquiarum reverentia (Dédié au patrice génois François Tagliacarnæ).

De confidentia hominis in Deum libri III. (Dédié à D. Antoine-Marie Bracello, génois).

Les ouvrages qui précèdent furent les seuls, à ce qu'il paraît, publiés du vivant du Vénérable. Ceux qui suivent virent le jour après sa mort, ou demeurèrent inédits :

De la cena eucharistica ;

De l'oracion jaculatoria (imp. du Vatican, 1599) ;

De Christi amore quo pro nobis pati dignatus est ;

Commentaria in S. Matthæum libri XXVIII ;

Commentaria in S. Marcum libri XVI ;

Commentaria in S. Marcum libri XXV ;

Commentaria in S. Joannem libri III, sur les trois premiers chapitres seulement. — Ces quatre commentaires sur les évangélistes furent publiés en trois

volumes in-folio, par les soins du célèbre annaliste Wading, de 1623 à 1626 ;

De fabricâ mundi, sive de rerum omnium primâ creatione libri II, un vol. ;

Opusculum instructionis sive admonitionis ad Jacobum Sanchæ franciscanum, commissarium provinciæ Valentis ;

De divino amore captando ;

Commentaria in Abdiam prophetam ;

De parentum et filiorum amore reciproco, l. VI.

Discours funèbre prononcé à l'occasion de la mort du frère César Pergamo :

Opusculum de auctoritate cardinalis protectoris ;

Opusculum de instructione et educatione religiosorum ;

Opusculum quo commendat decretum S. Congregationis de tollendis omnium regularium cœnobiis, in quibus necessarius ad conservandam disciplinam religiosorum numerus haberi non potest. Tabulæ et repertoria omnium ferè conciliorum insignium, quorumcumque SS. Patrum, illustrium historicorum, et vitarum sanctorum, præsertim a Laurentio Surio collectarum.

Cette magnifique et si utile compilation avait fait dire au savant Surius que le vénérable Ange Delpas avait dû lire tant de livres, qu'il n'avait pu, ce semble, trouver le temps d'en écrire un seul ; et que, d'autre part, il en avait écrit un si grand nombre, qu'il ne paraissait pas avoir pu trouver le temps d'en lire.

Le 14 août 1596, Ange Delpas fut atteint d'une fièvre qui le conduisit au tombeau. Au bout de quelques jours de maladie, il mourut en odeur de sainteté, le vendredi 23 août, vers les neuf heures du soir.

Les religieux de Saint-Pierre-in-Montorio transportèrent dans l'église le corps d'Ange Delpas que l'on entourait d'un grand nombre de lumières. Bientôt les abords de la colline furent envahis par la foule. On baisait ses pieds et ses mains ; nonobstant la présence des religieux chargés de veiller auprès de la précieuse dépouille, on dut, pendant les deux journées du samedi 24 et du dimanche 25 août, vêtir successivement cinq fois le corps du religieux, tant on mettait de l'empressement à emporter des fragments de son habit.

Le duc de Cesse, ambassadeur d'Espagne, vint vénérer les restes du saint religieux avec sa famille et sa suite. La duchesse, sa femme, fit faire à ses frais un cercueil de plomb, dans lequel on plaça, le mardi, 27 août, le corps d'Ange Delpas, renfermé d'abord dans une bière en bois. Il fut inhumé le lendemain. Mais un tombeau en marbre ayant été découvert dans Rome en ce jour, le cardinal Matteï, protecteur de l'Ordre franciscain, le fit transporter à Saint-Pierre-in-Montorio, et décida qu'il servirait à

renfermer le corps du vénérable Ange Delpas. Le samedi 31 août, ce tombeau fut établi dans le sanctuaire, à droite du maître-autel, du côté de l'évangile, et le lundi, 2 septembre, les travaux d'appropriation étant achevés, le corps fut enseveli dans ce sépulcre.

Au-dessus du sarcophage, fut gravée une effigie du P. Ange, représenté dans l'attitude qu'il prenait ordinairement pour faire oraison ; au-dessous de ce portrait fut gravé le vers suivant :

Sic orans Domino placuit ; sic saecula juit

et un peu plus bas :

Conditur hac ingens meritis Pater Angelus urna,
Hispanus patria, Relligione Minor.

Puis, l'épithaphe proprement dite : « Obiit R. P. fr. Angelus del Paz, Perpinianensis, Anno Domini MDXCVI, die XXIII augusti. »

Enfin, sur la pierre tumulaire en marbre blanc qui recouvre le sarcophage intérieur dont nous venons de parler, et qui se trouve au niveau du pavé du sanctuaire, on lit : « Hic jacent ossa et cor P. Angeli à Pas, eximiae virtutis doctrinaeque viri. Vixit, Annos LVI. Obiit in hoc Caenobio die XXIII augusti MDXCVI. »

En outre de ce portrait du Vénérable, qui n'est pas visible, il en existe deux autres à Rome : l'un sur une des fresques du cloître du couvent de San-Francesco-à-Ripa ; l'autre, qui se conserve à Saint-Pierre-in-Montorio, paraît avoir été exécuté sous les yeux ou par les soins du frère Boniface Bonibelli : le Vénérable y est représenté prosterné devant le Saint-Sacrement et prononçant cette prière, qu'il faisait très souvent : « *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic haereditati tuae.* » Au-dessous de ce portrait, on lit les vers latins suivants :

Ange, flos hominum, telluris sidus Iberae,
Et Franciscanae gloria magna domus :
Incola nunc coeli es, quo te pius evocat ardor,
Sectaris vitae dum melioris iter ;
Nam Christi meditare crucem duosque labores
Inque illis semper mens tua fixa fuit.
Inde tibi sacrae doctrinae haurire liquores
Mos erat, et totus dum pietate mades
Qua stupet haec aetas, seri stupeantque nepotes
Aetheri scribis Flaminis auctus ope ;
Inde petis radios quorum fulgore micanti
Mens tua splendescens quaeque futura videt.
Inde tibi licuit saevos depellere morbos,
Quos contra medicae non valuerunt manus.
Ad tua traxisti totam miracula Romam.
Quae nunc vota tibi supplici mente facit.

Peu d'années après sa mort, Clément VIII donna des ordres pour faire entreprendre l'enquête de sa vie et ses miracles. En 1624, Urbain VIII permit expressément l'introduction de la cause et l'instruction du procès apostolique qui fut achevé peu de temps après. Copie en fut prise en 1699, sous le pon-

tificat d'Innocent VII. Depuis cette époque, la cause n'avait pas avancé, vu que personne ne faisait instance. Enfin, elle fut reprise en 1863. Par décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 30 juillet 1863, Pie IX autorisa la reprise de cette cause de béatification au point où elle avait été laissée. Ce décret consacrait officiellement le titre de VÉNÉRABLE et dispensait des nombreuses et longues formalités qu'il aurait fallu remplir, conformément à la procédure moderne. Dès ce moment, on put s'occuper immédiatement de l'examen et de la révision des écrits du P. Ange del Pas. En effet, le 18 février 1864, le Saint-Père donna l'autorisation de procéder à la perquisition des écrits du Vénérable. Par décret du 2 juin suivant, Sa Sainteté commit à la Sacrée Congrégation des Rites, et particulièrement au promoteur de la foi, de faire, avec l'assistance du Chancelier, cette perquisition dans Rome. Le 13 juillet de la même année, un édit de Son Éminence le Cardinal Préfet de la sainte Congrégation ordonnait cette perquisition canonique dans Rome, et un ordre semblable était transmis à Perpignan. — Le 1^{er} septembre 1866, le Postulateur général de l'ordre des Franciscains *Riformati*, a été autorisé à retenir la cause du Vénérable Ange, bien que la réforme qu'il avait entreprise n'eut pas obtenu tout le succès qu'il en attendait. — Enfin, le 3 juillet 1869, un décret de la sainte Congrégation des Rites, confirmé le 8 par Sa Sainteté, a constaté que le vénérable Ange del Pas n'avait pas été, depuis sa mort, l'objet d'un culte irrégulier de la part des fidèles.

L'église paroissiale de Saint-Marsal conserve deux tableaux consacrés à la mémoire d'Ange Delpas. Le premier, qui se trouve sur le dôme du confessionnal, représente le vénérable religieux dans l'attitude de l'oraison. Le second, placé sur un côté de la chaire, reproduit une scène miraculeuse : Ange Delpas apparaissant à un seigneur de Saint-Marsal, faisant une partie de chasse. Le chasseur est arrêté par un coup de foudre qui a tué son chien ; quant à lui, il est sain et sauf, grâce à la protection du vénérable Ange Delpas, son parent.

Archives des Pyr.-Or., G. 133, 239. — TOLRA DE BORDAS, *L'ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon*. — ANTON-MARIA DA VICENZA, *Vita del venerabile servo di Dio P. Angelo Del Pas, di Perpignano*, Roma, 1867.

DELPAS (Pierre), fils de Jean Delpas, seigneur de Saint-Marsal, était déjà pourvu, en 1579, d'une stalle de chanoine à la cathédrale d'Elne. Il avait succédé à son grand-oncle Michel Pincart, qui s'était démis du canonicat en sa faveur. Le 4 juin de cette même année, Pierre Delpas affirma pour un an le greffe et les émoluments de l'officialité de Perpignan. En 1587, il fut revêtu de la dignité de sacristain du

chapitre d'Elne. Pierre Delpas se trouva, l'année suivante, dans les rangs de l'armée espagnole qui combattait à Grenade contre les Maures. Rentré en Roussillon, il reprit sa place au chapitre d'Elne. Ses collègues, les chanoines, l'envoyèrent siéger, comme leur représentant, à l'assemblée du clergé provincial qui se tint à Tarragone le 2 janvier 1602. En 1605 on le trouve à Barcelone avec le titre de délégué du chapitre d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 61, 62, 128, 134, 153.

DELPAS (Jacques), autre fils de Jean Delpas, épousa, en 1567, Anne Johan, fille du chevalier Laurent Johan. Demeuré veuf, il convola en secondes noces avec Anne de Terreros, et mourut en 1618. Il avait eu de sa dernière femme un fils qui porta le même nom que lui. Philippe III lui avait concédé les privilèges nobiliaires accordés aux citoyens de Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., E. II. (Titres de famille) 248, B. 380.

DELPAS (Jacques), fils du précédent, se maria en 1603 avec Françoise Alzine, la fille de Raphaël Alzine qui, après avoir été recteur de l'Université de Perpignan, devint sénateur au Conseil royal criminel de Catalogne. De cette union naquirent quatre enfants : Ange, qui succéda à son père ; Jacques ; Jeanne, épouse de Hyacinthe de Vilanova, et Anne, mariée à Jean Despuyol.

Archives des Pyr.-Or., E. II. (Titres de famille) 248. — *Mémoires de Jaume*.

DELPAS (Ange), fils aîné du précédent, avait épousé Eléonore de Millas dont il n'eut qu'une fille, Isabelle ; celle-ci se maria avec Bernard Ballo, *mercader* de Perpignan. A la mort d'Ange Delpas, les fiefs patrimoniaux passèrent à son frère Jacques. Ce dernier laissa en mourant deux fils : Ange et Raymond.

Archives des Pyr.-Or., E. II. (Titres de famille) 248.

DELPAS (Ange), neveu du précédent et fils aîné de Jacques Delpas, avait épousé en 1652 Marie d'Oms-Jou, fille d'Antoine d'Oms, seigneur de Pia et de Calmeilles. A la mort de celle-ci, il convola en secondes noces avec Thérèse de Camporells. Durant les guerres de Catalogne, Ange Delpas soutint le parti espagnol et combattit dans les rangs de l'armée de Dalmace de Quéralt. Le 29 juillet 1653, ses biens furent attribués par Louis XIV à Sévère Soler-Salvador, lieutenant au régiment du capitaine-général. Il reconnut en 1661 la domination française et hérita alors des propriétés et des titres de son frère Raymond, baron de Saint-Marsal, qui avaient été durant quelques années entre les mains de Philippe de Co-

pons. Ange Delpas mourut en 1663. Sa veuve ayant prêté serment de fidélité au roi de France, le 24 septembre de cette même année, resta librement en possession de ses seigneuries de Saint-Marsal, Pia et Montoriol. Elle n'eut qu'un fils, Ange-Charles.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, 401, E. (Titres de famille) 248.

DELPAS (Raymond), frère du précédent, baron de Saint-Marsal, fut nommé, dès les premières levées d'armes en Roussillon contre la France (1639), *alferez* de la compagnie des nobles. Il demeura fidèle partisan de la domination catalane et ses biens furent dévolus, en 1653, à Philippe de Copons. Huit ans plus tard, ils firent retour à son frère Ange.

Archives des Pyr.-Or., B. 389, 390, 394, E. II (Titres de famille) 248.

DELPAS (Ange-Charles), fils d'Ange et de Thérèse de Camporells épousa Marie-Anne d'Oms. De cette union furent issus : Raymond, camérier de Saint-Michel de Cuxa, chanoine d'Elne et archidiaque de Conflent (1724-1728) ; Ange-Charles, né en 1683.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 248.

DELPAS (Ange-Charles), fils du précédent, seigneur de Pia, de Saint-Marsal, Taulis, Croanques, Montauriol-d'Amont et d'Avail, Puig-Sutrer et leurs dépendances, se maria avec Thérèse de Générès. En 1725, Louis XV érigea en marquisat ses terres de Saint-Marsal. Ange Delpas eut trois fils : Ange-Augustin qui lui succéda, Jean, Antoine, et deux filles.

Archives des Pyr.-Or., E. II (Titres de famille) 248.

DELPAS (Ange-Augustin), fils aîné du précédent, marquis de Saint-Marsal, épousa le 20 février 1732, Madeleine de Ros de Margarit. De ce mariage naquirent deux garçons, qui moururent en bas âge, et deux filles : Marie-Angèle-Martine, qui se maria le 2 août 1746 avec le marquis Jean-Etienne de Blanes, et Josèphe, qui épousa en 1759 le vicomte Jean-François d'Albaret. Le marquis Ange-Augustin Delpas mourut le 27 septembre 1766, et laissa sa fortune, évaluée à 800.000 livres, à sa fille aînée. Jean-Baptiste, comte de Saint-Marsal, frère du marquis défunt, attaqua le testament comme contraire aux dispositions de leurs ancêtres prohibant que le patrimoine tombât en quenouille. Un procès fameux s'ouvrit en 1780 qui, d'appel en appel, passa successivement au Conseil souverain, au tribunal de la viguerie, au Parlement de Paris et au Conseil d'Etat. La Révolution suspendit la solution de cette affaire.

Archives des Pyr.-Or., E. II (Titres de famille) 248. — *Mémoires de Jaume*. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

DELPAS (Jean-Baptiste-Polycarpe), frère du précédent, naquit à Perpignan en 1714, entra dans l'armée, où il servit jusqu'en 1766. A cette date, il était commandant du régiment de Rennes. Une ordonnance royale du 25 novembre 1766 lui délivra un livret de pension de douze cents livres avec rang de lieutenant-colonel. Malgré son grand âge il fut arrêté en mai 1793, et enfermé à Montpellier avec son fils âgé de vingt-neuf ans. Jean-Baptiste Delpas mourut en 1797.

Communication obligeante de M. le docteur Sabarthez.

DEL RIU (François) naquit à Perpignan, de parents nobles. Quoiqu'il fut l'aîné de la famille, il résolut de quitter le monde pour se donner à Dieu. Il entra dans l'ordre de Saint-François et son existence s'écoula dans le couvent des capucins de Perpignan et celui de Vinça. Ce religieux s'appliqua à faire briller dans ses actes la vertu d'humilité. C'est pourquoi il remplit dans le cloître les emplois les plus grossiers : il y exerça les métiers de relieur, de tailleur et de cordonnier. Il ne rougit pas de remplir à Perpignan, au milieu de la place publique et en présence d'un grand nombre d'habitants, l'emploi réputé le plus vil aux yeux du monde. Ayant appris qu'on avait promis du fumier au jardinier du couvent, mais qu'il fallait envoyer des frères pour le charger sur le chariot, François Del Riu s'offrit pour être employé à ce travail, sans songer à l'effet que cela pourrait produire sur sa famille et ses amis. Pendant qu'il était occupé à ramasser ce fumier de ses mains, vint à passer un gentilhomme, ami de sa famille, qui, à ce spectacle, s'arrêta d'abord interdit et sans pouvoir proférer une parole ; mais bientôt, l'indignation prenant le dessus, il éclata en ces termes : « Comment, toi, dont « les aïeux comptent dans la noblesse la plus hono-
« rée de la Province, ne rougis-tu pas de dégrader le
« nom de ta famille aux yeux de tes concitoyens en
« remplissant l'emploi du dernier des serviteurs ?...
« Souviens-toi qu'à ta naissance tu n'as pas été déposé
« sur du fumier, ni même sur de la paille, et que les
« gens de ta race peuvent aspirer aux plus hautes
« dignités, bien loin de pouvoir s'avilir par d'aussi
« humiliants travaux... » François ne parut nulle-
ment impressionné par ces paroles et se contenta de répondre : « Je ne suis plus ce seigneur del Riu dont
« le souvenir réveillé soit capable, comme vous sem-
« blez le croire, de me détourner de mon dessein en
« me présentant mon devoir comme une honte. J'ai
« dépouillé le vieil homme et revêtu l'homme nou-
« veau. J'ai déposé le masque du siècle en embras-
« sant la vie séraphique ; c'est pour cela que, si l'épée
« qui brille à votre côté vous convient comme à un

« noble et vaillant chevalier, ainsi cette action, que
« vous trouvez vile et abjecte, me convient à moi,
« religieux le plus petit d'entre les Frères Mineurs. »
François Del Riu s'était fait aussi une loi de ramasser
soigneusement tout ce qu'il trouvait par terre, abandonné comme hors d'usage, pour peu qu'il pût l'utiliser, ce qui le dispensait souvent d'employer des objets neufs pour son service. Il se trouvait un jour au couvent de Vinça. Voulant rogner ou ébarber quelques feuilles d'un volume avec un outil qu'un long usage avait mis hors de service, il porta cet instrument à Joachim Colmell ou Colmelle, forgeron de Vinça, afin que, le passant au feu, celui-ci put lui donner une forme qui permit de l'utiliser. L'ouvrier objecta qu'il ne pouvait rien faire de ce fer, tant il était usé ; et il lui montra les creux et les bosselures qui le déformaient. Le religieux insista pour que l'outil fut mis au fourneau, ajoutant qu'il réciterait la salutation angélique pendant ce temps, et que sans doute la Sainte Vierge se montrerait favorable à son dessein. Vaincu par ces insistances, le forgeron fit ce qu'on lui demandait ; et bientôt, il retira le fer incandescent de la fournaise pour le tremper dans un vase d'eau. Mais aussitôt après, et sans autre opération, le fer apparut d'une forme aussi régulière et d'un métal aussi brillant que s'il eut été nouvellement fabriqué du plus pur acier. Ce n'est pas tout ; ce qui surtout jeta Colmell dans un étonnement indicible, ce fut la vue d'une image de Marie très nettement gravée sur le fer de l'instrument ainsi transformé : la Vierge était debout, ayant la lune à ses pieds ; son visage et toute sa personne jetaient une lumière éclatante... A la vue de ce prodige, François Del Riu, arrachant vivement l'outil des mains du forgeron, se mit en devoir d'effacer l'image ; mais ce fut en vain, et l'ouvrier put encore la contempler dans les sentiments d'un pieux et profond anéantissement. Cependant, le saint religieux, comprenant bien que, si ce fait venait à être connu, il ne manquerait pas de lui attirer quelque gloire, reprit l'outil et se mit à le frotter de toutes ses forces contre l'enclume, jusqu'à ce qu'il eût réussi à faire disparaître l'image, ce qui plongea le forgeron dans une si grande tristesse qu'il passa près de trois mois sans pouvoir trouver aucune consolation. Et ce qui ne servit qu'à augmenter son chagrin, ce fut la promesse qu'avait exigée de lui François Del Riu, de ne point révéler le prodige, au moins de son vivant. Ce ne fut qu'après la mort du religieux que le forgeron le fit connaître et le confirma par serment. Quand François Del Riu chantait au chœur, il semblait répandre son âme, et pénétrait les assistants d'un tel sentiment de piété qu'ils croyaient entendre quelque chose de surhumain. A ce sujet, François Delmas, médecin de Vinça, qui avait l'habitude

d'assister aux vêpres du couvent, affirma, dans sa déposition, qu'il croyait entendre la voix d'un ange pendant que François Del Riu chantait seul au chœur. L'annaliste Boverius, qui a relaté ces divers faits, termine le récit de la vie de François Del Riu par ces mots : « Il eut autant de témoins et de panégyristes de ses vertus que de personnes avec lesquelles il se trouva en relations. » François Del Riu mourut à Perpignan en 1631.

BOVERIUS, *Annales Capuccinorum*. — TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon*.

DENAMIEL (Alfred-Gustave-Joseph), ingénieur, né à Rivesaltes le 26 mai 1839, mort à Perpignan le 7 décembre 1879. Doué de facultés éminentes, il entra à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées ; il en sortit en 1862. Envoyé en Algérie où des travaux prenaient un grand développement, il y fut chargé successivement des arrondissements de Tlemcen et d'Oran dans lesquels il exécuta des ouvrages importants qui appelèrent sur lui l'attention de l'Administration. Denamiel fut appelé en 1869 à Aix, et peu de temps après à Marseille, où il trouva des chantiers de premier ordre qui lui permirent d'étaler au grand jour ses qualités d'inventeur en même temps que celles d'organisateur. En 1874, il demanda à rentrer dans le département des Pyrénées-Orientales, où on put connaître et apprécier son ardeur au travail, son désir de perfectionner et la recherche du progrès qu'il apportait en toutes choses. Il avait conçu de grands projets d'amélioration agricole dont il poursuivait les études avec la plus grande activité, entr'autres un projet de submersion des vignes pour combattre le phylloxéra ; mais il fut atteint d'une maladie qui lui fit endurer d'atroces souffrances et qui le conduisit au tombeau.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DENTRANYA (Jean), brodeur de Perpignan, fabriquait des ornements sacerdotaux durant la première moitié du XVI^e siècle.

Archives des Pyr.-Or., G. 829.

DERROJA (Joseph-Barthélemy-Xavier), né à Saint-Hippolyte, le 9 octobre 1822, de Jacques Derroja et de Rose Guiter, entra à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr en 1841. Il fut promu successivement : sous-lieutenant en 1843, lieutenant en 1847, capitaine en 1853 et chef de bataillon en 1859. C'est en qualité de commandant qu'il fit la campagne d'Italie où il reçut la médaille de cette expédition militaire. Joseph Derroja était lieutenant-colonel d'infanterie quand la guerre franco-allemande éclata. Quelques semaines après la déclaration de guerre, il était

promu au grade de colonel. En décembre 1870, il fut nommé général de brigade. Général de division le 4 mars 1879, Joseph Derroja reçut le commandement d'un corps d'armée en 1881. Il prit sa retraite en 1887 et mourut à Paris, dans un âge avancé, le 25 mars 1909. Le général Derroja qui était décoré des médailles d'Algérie, de Rome, d'Orient, de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, avait été fait tour à tour : chevalier de la Légion d'honneur en 1861, officier de cet ordre en 1871, commandeur en 1878 et grand officier en 1887.

Archives du ministère de la guerre (Communication obligeante de M. Clément de Lacroix).

DESBACH ou **DEZ BACH** (Gérard) figure comme abbé de Notre-Dame d'Arles de 1209 à 1214.

Gallia Christiana, VI, col. 1088.

DESBACH, DEZ BACH ou **D'ESBAC (Raymond)**, abbé du monastère Sainte-Marie d'Arles, succéda, au mois de janvier 1261, à l'abbé Pons Descallar. Les auteurs du *Gallia Christiana* et les Bénédictins placent entre eux deux, cinq autres personnages sur le siège de l'abbaye : Raymond II, Antoine I^{er}, Raymond III, Robert II et Raymond IV, qu'ils font vivre jusqu'au mois de novembre 1303. Mais l'épithaphe de Raymond Desbach qu'on voit encore dans l'église du monastère (chapelle de Saint-Benoît) prouve que ces cinq abbés n'en faisaient qu'un et qu'il fallut effacer de la liste des abbés d'Arles Raymond II, Antoine I^{er}, Robert III, et Raymond IV. Cette inscription tumulaire est ainsi conçue :

: DomiNaS : Raimundus : De BACHO · ABBAS · FECIT · OPERARI ·
CASTRVM · De RIARDO · & EMIT · TerCIAM ·
: PartEm · PoSSessiONVM · ET FECIT · OPERARI · CASTRVM ·
De FVRCHis · & EMIT · Centum · LIBRAS · RENDALES ·
ET FECIT SALAM · De BALNEis · & EMIT · IBI · Mille ·
QUINGENTOS · SOLIDOS · RENDaLes ·
· & EMIT · CASTRVM · De CODALeto · & BAIVLIAM · De ·
BALNEis · ET FECIT · IN ·
FIRMARIAM · CLAUSTRA · PALACIUM · CAMERAM · & STAGIVM ·
ABBATIS · ET CORVM ·
ECCLESIE · ET VALLES · VILLE · ET EMIT · QuicQuId Domini ·
De CORSAVINo · ET De MONTE ·
FARARIO · DOMUS MANSI Del · HABEBAT · In VILLA ·
ARVLARVM · ET EMIT ·
REDDITus · VALLIS · De RIVOFERRARIO · & EMIT · MANSOS ·
De FALGARS ·
De SALAV · & LOCVM · De ORTIS · & AVCMENTAVIT ·
NUMERVM · MONACHORVM ·
De DVOBUS · MONACHis · & HEDIFFICAVIT · ALTARE · Sancti ·
Benedicti · & In EO · DVOS ·
Presbiteros · STABILIVIT · & SVVM · ANNIVERSARIVM ·
STABILIVIT · & CIVILI ·
Bet · MONACHO · DVODECIM · SOLIDOS · In FESTO · PASche ·
& CEREIS ·
ALTARIS · LX · SOLIDOS · RENDALES · EMIT · & · EMIT ·
ELEMOSINE ·
XX · LIBRAS · RENDALES · & PLVRA · ALIA · BONA · FECIT ·
CVIus ·
· ANIMA · REQUIESCAT · IN PACE · AMEN · O LECTOR · ORA Pro ·

De toutes les constructions que Raymond Desbach fit élever dans le monastère on ne retrouve plus aujourd'hui que les *claustra* restaurés depuis quelque temps et le *Palacium*, toujours connu sous son premier nom de *palau* qui est devenu presque une ironie. Le reste des constructions mentionnées sur l'épithaphe est détruit ou méconnaissable. Raymond Desbach fit un accord, le 23 novembre 1280, avec le roi de Majorque, au sujet des droits de justice du monastère. Il augmenta de deux le nombre des moines qui auparavant n'était que de vingt. Il acheta le *mas* de Falgars au mois d'août. (La vallée de Falgars fait face à celle de Riuferrer, sur la rive opposée du Tech, et toutes deux viennent déboucher aux portes d'Arles). En 1269, Raymond Desbach avait engagé, au sujet du château de Codalet, situé entre Arles et les Bains, un procès qui fut instruit par l'abbé de Saint-Paul de Narbonne, délégué du pape. On ne connaît pas l'issue de la procédure ; mais il résulte de l'inventaire du visiteur Agullana, que l'abbé Raymond acheta le château de Codalet, le 29 avril 1296, et que cet acte fut ratifié par le roi de Majorque, le 13 février 1298. Cet abbé fit aussi une donation au vestiaire des religieux, au mois de novembre 1303.

Gallia Christiana, VI, col. 1089. — L. de BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

DESBACH (Bernard), infirmier du monastère de Notre-Dame d'Arles, fut élevé à la dignité abbatiale, le 16 avril 1316. Il figura par procureur au concile de Béziers, et résigna sa charge en 1325. Il fut nommé prévôt de Canohès et mourut le 2 décembre 1345. Bernard Desbach avait fondé, en 1332, un bénéfice dans l'église de l'abbaye d'Arles.

Gallia Christiana, VI, col. 1090.

DESBACH (Guillaume), obtint de Pierre IV, roi d'Aragon, des lettres-patentes lui conférant à vie la châtellenie et le bailliage de Salses. Plus tard, l'infant Jean ajouta à cette concession le droit de transmettre ces droits à ses fils.

Archives des Pyr.-Or., B. 133, 147.

DESBACH (Bérenger), commandait en 1435, la galère du chevalier Bernard Pax.

Archives des Pyr.-Or., B. 278.

DESBACH (N.), succéda en 1552 à Michel d'Oms sur le siège abbatial d'Arles.

Gallia Christiana, VI, col. 1092.

DESCALLAR (Pons de), chevalier catalan, quitta, en 1286, la Sicile qui avait été le théâtre de ses prouesses guerrières, et se couvrit de gloire, lors

de la conquête de Minorque par le roi d'Aragon Alphonse III, *le Libéral*.

PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdaña*. — Abbé P. BONET, *Impressions et Souvenirs (Ile-sur-Tet et ses environs)*.

DESCALLAR (Jacques de), frère du précédent, en récompense de ses glorieux services militaires, fut comblé d'honneurs par le roi d'Aragon Alphonse III, et mourut à Naples en 1294, gouverneur de Castelnuevo.

PUYOL Y SAFONT, *op. cit.* — Abbé P. BONET, *op. cit.*

DESCALLAR (Pons de), soutint la cause de Jacques II, roi de Majorque. En 1344, lorsque ce prince couvrit le Roussillon de ses troupes, Pons de Descallar reçut le commandement militaire du château d'Elné. Mais après la chute du royaume de Majorque, Pons de Descallar embrassa le parti de Pierre IV qui lui octroya la châtellenie et les revenus de Llivia, en Cerdagne. Il acheta à Bernard de So, vicomte d'Evol, son droit de propriété sur la châtellenie pour la somme de treize mille sols barcelonnais. Cette vente fut confirmée par le roi d'Aragon qui lui donna ensuite l'office héréditaire de châtelain de Llivia. Pons de Descallar eut quatre fils : Pons, qui lui succéda, Bérenger, Galcerand et Raymond.

Archives des Pyr.-Or., B. 133, 163, 164, 253. — PUYOL Y SAFONT, *op. cit.*

DESCALLAR (Arnaud de), frère du précédent, entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs. Sa haute vertu, sa grande science le firent choisir par Pierre IV comme son conseiller intime. Son éloquence lui valut le titre de prédicateur de la cour.

PUYOL Y SAFONT, *op. cit.* — Abbé P. BONET, *op. cit.*

DESCALLAR (Pons de), fils aîné de Pons de Descallar, recueillit la succession de son père à la châtellenie de Llivia. En 1370, il assista à une réunion des chevaliers tenue à Barcelone et éleva la voix contre les abus commis par certains seigneurs catalans qui imposaient des droits arbitraires à leurs sujets et exerçaient sur eux une juridiction supérieure à leurs pouvoirs respectifs. Pons de Descallar laissa trois fils : Damien, François et Thomas.

Archives des Pyr.-Or., B. 203, 248, 253, 257, 272. — PUYOL Y SAFONT, *op. cit.*

DESCALLAR (Galcerand de), fils cadet de Pons de Descallar, prit l'habit bénédictin au monastère de Saint-Michel de Cuxa, en 1357. En 1382, il fut élevé à la dignité abbatiale et occupa le siège jusqu'en 1405. Durant le temps de son administration, ce prélat célébra huit synodes. Un seul, celui tenu en 1384, fut célébré dans l'église du monastère ; les

autres se tinrent dans l'église de Ria. Les ordonnances que Galcerand de Descallar y édicta sont relatives : au culte divin ; au costume de chœur des prêtres, des diacres et des sous-diacres ; à la sonnerie de l'*Angelus* après la messe ; à la fréquentation des excommuniés ; au changement du *palit* du tombeau d'autel ; aux prières à faire pour le bon gouvernement de l'Eglise, pour la conservation des rois d'Aragon et des autres princes chrétiens, pour les prélats, les excommuniés, les pécheurs, les justes et les défunts ; au paiement des droits ecclésiastiques ; au chant du *Salve regina* après la grand'messe en temps ordinaire et du *Regina caeli* au temps pascal ; à la défense imposée aux excommuniés d'entrer dans l'église ; au port du manteau long que tout prêtre doit revêtir en entrant dans l'église ; à la résidence que doit observer tout bénéficiaire ; aux droits et particulièrement au droit agraire dont jouissent les prêtres ; à l'ordre formel de sonner trois fois la grande cloche au moment de l'élévation et au renouvellement des pouvoirs ecclésiastiques. Galcerand de Descallar avait eu quelques démêlés avec Barthélemy Peyro, évêque d'Elne ; le 16 mai 1402, il défendit, sous peine d'excommunication, aux quatorze curés soumis à sa juridiction de recevoir et de publier les lettres ou les ordonnances de l'évêque d'Elne. Déjà en 1393, un conflit s'était élevé entre ce prélat et le viguier de Villefranche, Arnaud de Banyuls. Galcerand de Descallar avait été obligé de sévir contre certains religieux de son monastère. Arnaud de Banyuls se transporta au couvent de Cuxa avec une poignée de soldats. Après avoir forcé les portes de l'abbaye, le viguier de Villefranche se saisit de Galcerand de Descallar et de plusieurs moines et les conduisit prisonniers à Villefranche. L'abbé de Cuxa se plaignit au roi Jean I^{er} d'Aragon qui condamna Arnaud de Banyuls à une amende de mille florins d'or envers Galcerand de Descallar.

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*. — PUYOL Y SAFONT, *op. cit.*

DESCALLAR (Raymond de), frère du précédent, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, auquel Galcerand était déjà affilié. Après de bonnes études, il fut pourvu du diplôme de bachelier en décrets. Ses talents et ses vertus lui valurent d'être élevé, en 1383, à la dignité abbatiale, dans le célèbre monastère de Ripoll (diocèse de Vich). Raymond de Descallar eut le mérite d'achever le fameux cloître de cette abbaye, commencé depuis 1172 par l'abbé Raymond de Berga. Ce monument est une véritable merveille d'architecture romane ; il encadre dignement l'antique et sévère église du ix^e siècle. « Toda la fantasia de Edad Media está alli acumulada, a écrit un jeune poète, trop tôt enlevé aux lettres catalanes ;

todos los símbolos que ideó aquella epoca de misticismo en el arte, todos los animales fantasticos que en sus ensueños vió, todo el fuego de su inspiracion y el poder de su genio están estereotipados en esos claustres, todo el gusto exquisito en combinar arabescos, todos los relieves y molduras que el genio de los hijos de Oriente colocó en sus muslimicas mezquitas, rodean y rematan estas columnas ; por fin, un delirio de escultura, un caudal de pulcritud y paciencia, un oceano de inspiracion. »

Raymond de Descallar était à la tête de la célèbre abbaye de Ripoll lorsque Benoît XIII le nomma à l'évêché d'Elne, le 24 septembre 1408. Les bulles de sa promotion à l'épiscopat furent expédiées de Perpignan, où Pierre de Luna se trouvait depuis deux ans, préparant la tenue du concile de la Réal, annoncée pour le 1^{er} novembre suivant. C'est un témoignage d'estime toute particulière que Benoît XIII donna à Raymond de Descallar en l'appelant au siège du diocèse d'Elne, où se trouvait momentanément fixé le Pape de l'obédience avignonnaise. Toutefois, le 19 décembre de cette même année 1408, alors que le concile de la Réal avait célébré ses onze principales sessions, Raymond de Descallar scellait certains statuts de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean de Perpignan du seing de ses armes abbatiales ; il déclarait qu'il ne possédait pas d'autre sceau. D'autre part, ce jour-là, Pierre de Luna transféra Raymond de Descallar sur le siège de Gérone et désigna François Eximénès, patriarche de Jérusalem, comme administrateur du diocèse d'Elne. Le pontificat de cet illustre prélat sur la terre roussillonnaise fut très éphémère : il dura un mois à peine.

Dès le 8 janvier 1409, Raymond de Descallar prit possession de son nouvel évêché. Ce dernier recueillait la succession de François de Blanes qui, après cinq mois à peine d'épiscopat, passait sur le siège de Barcelone. Le prédécesseur immédiat de celui-ci avait été le cardinal Béranger d'Anglesola, décédé à Perpignan le 23 août 1408. Le 12 juin 1409, Benoît XIII, se rendant de Perpignan à Tarragone, fut de passage à Gérone. Au préalable, Raymond de Descallar avait envoyé une lettre aux abbés, prieurs et supérieurs des communautés religieuses de son diocèse, pour les prier de venir présenter leurs respectueux hommages au Saint-Père. Toute sa vie, l'évêque de Gérone fut un zélé partisan de Pierre de Luna. Celui-ci le retint constamment auprès de lui, à sa cour papale. En 1412, alors que des troubles éclatèrent dans Gérone, à l'occasion de la succession au trône de Martin I^{er}, les magistrats de la ville adressèrent une requête à Benoît XIII pour le supplier de mettre un pasteur à la tête de leur bercail. Pierre de Luna se contenta de répondre qu'il ne pouvait accéder à leurs désirs, parce qu'il était dans l'obligation de

garder auprès de lui leur évêque, auquel il confiait d'importantes missions. Aussi, Raymond de Descallar mourut-il à Valence, où se trouvait la cour de Pierre de Luna, durant la nuit du 3 mai 1415. Le livre du secrétariat de la cathédrale de Gérone, qui a conservé la date du décès de cet évêque, se sert, en cette circonstance, des expressions d'un texte qu'il emprunte à la liturgie de l'Eglise pour le temps de Noël : *Dum silentium tenerent omnia, et nox in medio sui cursus esset.*

VILLANUEVA, *Viaje literario à las iglesias de España*, t. XIV. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdania*. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

DESCALLAR (Bérenger de), frère du précédent, obtint de Jean I^{er}, le 26 décembre 1388, une rente de soixante-dix livres sur les revenus des moulins de Salces, à l'occasion de son mariage avec Eléonore Boyl, familière de la reine. Il mourut sans postérité et François, son neveu, hérita de ses biens.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 408.

DESCALLAR (Damien de), fils de Pons, châtelain de Llivia et seigneur de Callar (château situé aux sources du Ter, entre Prats-de-Mollo et Camprodon), épousa Jeanne d'Ortaffa qui lui apporta en dot la seigneurie de Formiguères. En 1463, il accepta en apparence la domination de Louis XI, mais demeura l'agent dévoué de Jean II d'Aragon. Le roi de France lui reconnut tous les avantages que sa famille avait reçus des anciens souverains espagnols. Le 9 août 1463, Louis XI lui fit don des lieux et châteaux de La Bastide, d'Olette et d'Estavar, et des revenus que le vicomte d'Evol possédait en Cerdagne et en Conflent. Le 31 août suivant, il lui confirma l'office héréditaire de châtelain de Llivia. Mais à partir de 1473, la politique de Damien de Descallar change. A la suite d'un démêlé qu'il avait eu avec la ville de Puigcerda et en faveur de laquelle Louis XI avait opiné, le châtelain de Llivia suivit l'exemple des nobles roussillonnais qui s'étaient soulevés contre la domination française. N'ayant pas assez de soldats pour aller assiéger Puigcerda où les Français avaient une garnison, Damien de Descallar fut surprendre à quelques lieues de là la Tour cerdane. Cette forteresse, qui défendait la vallée de Carol, fut enlevée d'assaut et son infortuné gouverneur, Machicot, fait prisonnier et pendu. Le 13 juin 1477, le châtelain de Llivia tenta de s'emparer de Puigcerda. A la tête d'une troupe de sept cents hommes, il arriva au milieu de la nuit sous les murs de cette ville. On posa les échelles et les soldats s'élancèrent à l'escalade des remparts. L'éveil avait été donné à la garnison. Parvenu au faite de la muraille, Damien de

Descallar se trouva en présence des Français. Il fut atteint d'un coup de pique à l'épaule et renversé dans le fossé. Ses soldats se retirèrent, emportant avec eux leur chef blessé. Vingt d'entre eux, étant restés prisonniers entre les mains des Français, furent pendus, le lendemain, sur les remparts de Puigcerda. Damien de Descallar se réfugia dans son château de Llivia. Des troupes de renfort furent envoyées par Louis XI en Cerdagne. Elles investirent la forteresse de Damien de Descallar. Celui-ci, trompant la vigilance des assiégeants, réussit à s'échapper, mais le vieux château de Llivia fut pris d'assaut par les armées françaises et impitoyablement rasé. Damien de Descallar, ne pouvant plus guerroyer en Cerdagne, passa en Catalogne, dans le comté de Besalu, où se trouvaient ses deux seigneuries de Callar et de Besora. Il rassembla sans tarder de nouveaux soldats, et de concert avec Guillaume Dezbach, dépossédé lui aussi de sa châtellenie de Salces par Louis XI et réfugié dans son château de Rocabruna, ils firent tous deux, à la tête de leurs partisans, des incursions répétées en Roussillon, où ils commirent de grands ravages, en 1478. Boffile de Juge, gouverneur français, s'en plaignit vivement à Louis XI, faisant observer que ces incursions des deux capitaines catalans étaient une violation flagrante de la trêve survenue en ce moment entre les rois de France et d'Aragon. Louis XI répondit que la nouvelle qu'on lui communiquait ne le surprenait nullement, car *il ne pouvait ajouter foi à la parole du roi d'Aragon, tant qu'elle n'avait pas été confirmée par les rois de Bach et de Callar*. Damien de Descallar eut la satisfaction de voir de son vivant la restitution des comtés de Roussillon et de Cerdagne à la couronne d'Aragon. En 1493, on le trouve au nombre des dix-huit nobles catalans convoqués aux cortès de Barcelone pour recevoir, de Ferdinand I^{er}, notification du traité conclu avec la France. Damien de Descallar était encore vivant en 1505.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 408, 409, 417. — ZURITA, *Anales de la corona de Aragon*, t. XIX. — DUCLOS, *Histoire de Louis XI*, liv. VIII. — PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdania*. — *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, t. III.

DESCALLAR (François de), frère du précédent, hérita des biens de son oncle Bérenger, mort sans enfants.

Archives des Pyr.-Or., B. 408.

DESCALLAR (Thomas de), frère des précédents, devint chanoine d'Elne, le 5 juillet 1417.

Archives des Pyr.-Or., G. 132.

DESCALLAR (Pierre de), archidiacre de Conflent (1550-1552).

Archives des Pyr.-Or., G. 123, 173.

DESCALLAR (Pierre de), viguier de Cerdagne en 1587, était vice-gouverneur de Puigcerda au mois de mai 1598, lorsque trois mille Français, commandés par M. de Durban, firent invasion dans la vallée de Carol. Les assaillants étaient à peine arrivés à Porta qu'ils furent découverts par la Tour cerdane, qui tira aussitôt son artillerie pour donner le signal d'alarme. Ils prirent alors à gauche, au lieu de suivre le cours de la rivière l'*Aravo* et se dirigèrent vers Villeneuve-des-Escalades, par Fanez. Notre-Dame de Belloch et Dorres, brûlant et ruinant tout sur leur passage. Ils furent attaqués à Villeneuve par les *somatens* de Cerdagne, et repoussés d'Angoustrine, ils furent obligés de se réfugier et de passer la nuit dans les montagnes de Valmarans. Leur général, M. de Durban tomba entre les mains de Pierre de Descallar. Celui-ci épousa Jeanne de Rubi, et de leur union naquit un fils, nommé Dalmace.

PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdaña*. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

DESCALLAR (Dalmace de), fils du précédent, servit longtemps, comme sergent et alferéz, dans les compagnies espagnoles de Ortensio d'Armengol et de Jérôme d'Oms, se distingua en Languedoc contre les calvinistes au temps de la Ligue, et plus tard au siège d'Opoul. Philippe III le nomma, en 1599, châtelain de Puigvalador et bailli du Capcir. En 1613, il repoussa les gens de la *Main armée* de Perpignan qui vinrent assiéger Villefranche-du-Conflent. Les habitants de cette localité s'étant refusés à envoyer les reliques de saint Gaudérique dans la capitale du Roussillon, une expédition de deux mille trois cents hommes fut organisée et se dirigea contre Villefranche. Dalmace de Descallar fut dans cette localité l'organisateur de la défense. Le 29 janvier 1613, il occupait avec ses troupes la hauteur du *Pla d'Ambulla* lorsque la *Main armée* de Perpignan vint l'en déloger. Une mêlée s'en suivit ; Dalmace de Descallar reçut un coup de feu d'arquebuse qui ne lui fit aucun mal ; sa cuirasse le préserva du danger. Obligée de battre en retraite, la petite armée de Dalmace de Descallar rebroussa chemin. Elle était arrivée sur le *pont d'en Gornier*, lorsqu'elle fit une salve de mousqueterie contre les perpignanais. Ceux-ci ripostèrent et tuèrent deux cents combattants sur les huit cents qui composaient la troupe de Descallar. La *Main armée* victorieuse prit avec elle les reliques de saint Gaudérique et les accompagna jusqu'à Perpignan. Dalmace de Descallar épousa, en 1603, Angèle de Fivaller, fille de Christophe de Fivaller, membre de la Royale Audience de Majorque et de Stéphanie de Codol. De leur mariage naquit un fils, Hyacinthe.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 380. — *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III.

DESCALLAR (Hyacinthe de), fils du précédent, recueillit la succession de son père à la châtellenie de Puigvalador, le 23 mars 1639. Lors des guerres de Catalogne, ses biens furent donnés par Louis XIV à Jean-Louis de Casteras, seigneur de Palmes.

Archives des Pyr.-Or., B. 394. — *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III.

DESCALLAR (Narcisse de) défendit, en 1674, la rade de Collioure contre les navires français. En 1697, il reçut délégation du corps de la noblesse catalane pour se rendre à la cour de Madrid et exposer au roi le péril qui menaçait Barcelone. Le roi lui octroya, à cette occasion, le titre de marquis de Besora. En 1705, Charles III nomma Narcisse de Descallar président de la noblesse de Catalogne.

PUYOL Y SAFONT, *op. cit.*

DESCALLAR DE PERA (André de) épousa sa nièce Marie-Thérèse de Descallar de Batlle, d'Ille-sur-Tet. Les deux branches de la famille de Descallar établies à Puigcerda et à Ille-sur-Tet, furent alors fondues en une seule, qui revint s'établir à Puigcerda. Cinq enfants naquirent de cette union, dont un, Raphaël, était, en 1722, prêtre-bénéficiaire de Saint-Etienne d'Ille. Nicolas de Descallar, chevalier de Malte, était, en 1763, commandeur de Bajoles, Cabestany et Saint-Nazaire. La maison des Descallar, à Ille-sur-Tet, située sur la petite place de l'Huile, est aujourd'hui la propriété de M. Sire de Vilar. Celle des Descallar, à Puigcerda, se trouve sur la Plaza major. Elle est devenue depuis 1894 le Cercle de l'Agriculture et du Commerce.

Archives des Pyr.-Or., G. 737, 795. — Abbé P. BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs)*.

DESCAMPS ou DEZ CAMPS (Pierre), notaire de Perpignan, percevait, en 1400, des rentes sur les revenus royaux. Il possédait la *scrivanie* de la viguerie du Roussillon et Vallespir que lui avait concédée Jean I^{er}. roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 176, 190, 192.

DES CAMPS ou DEZ CAMPS (Siméon), fils du précédent, instrumentait à Perpignan, vers le milieu du xv^e siècle. Son frère, Pierre, fut abbé de Vallbonne. Siméon Des Camps eut un fils nommé Jean qui lui succéda dans le notariat.

Archives des Pyr.-Or., B. 185, 214, 292, 375.

DESCAMPS (François), fils de Jean Descamps, reçu docteur en droit civil à l'Université de Perpignan, obtint de Charles-Quint les provisions d'avocat fiscal. Il épousa une fille de Louis Modaguer, damoiseau, qui lui donna deux enfants : François-Vital et Jean-François.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 375, 415.

DESCAMPS (François-Vital), fils aîné du précédent, fameux jurisconsulte de Perpignan, lieu de sa naissance, docteur en droit de l'Université de cette ville le 27 août 1556, recteur de cette Université le 7 janvier 1558, prieur de la faculté de droit le 23 mai 1563, fut en même temps avocat aux sièges royaux de la viguerie et du bailliage de Perpignan, et à la cour des Domaines. Il en remplit les fonctions avec distinction, et rendit à son souverain des services importants qui lui méritèrent, en 1585, des lettres de noblesse avec armature. Il fut élevé peu de temps après à la première dignité de la magistrature de la Catalogne, par sa nomination à la place de régent de la chancellerie de la principauté de Catalogne et des comtés de Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, 432, 434. — CARRÈRE, *Le Voyage en France*.

DESCAMPS (Jean-François), frère du précédent, avait été pourvu, le 15 décembre 1570, de l'archidiaconé d'Elne, en remplacement d'Antoine Clausès. Celui-ci engagea un procès contre lui pour lui disputer cette dignité. Jean-François Descamps, en compensation de son titre d'archidiacre perdu, fut nommé sacristain d'Elne. Il était encore en possession de cette charge en 1600.

Archives des Pyr.-Or., G. 115, 128, B. 437.

DESCAMPS (Louis) était fils de François-Vital et de Raphaëlle de Tord. Il reçut, le 24 avril 1584, d'Antoine de Saint-Gassian, procureur de la Grasse, moyennant un cens annuel de cinq livres, la possession du château et du territoire des Fonts. Il mourut vers 1620, laissant un fils, Jean Descamps de Tord, et une fille, Stéphanie, qui épousa Gaston de Foix de Béarn.

Archives des Pyr.-Or., B. 437, 439, G. 277.

DESCAMPS (Jean), fils du précédent, seigneur de Vilamolaca, figura, au mois d'août 1639, dans les rangs des nobles enrôlés dans la milice de Dalmace de Quéralt. Il s'y trouvait en compagnie de son fils Bonaventure.

Archives des Pyr.-Or., B. 390.

DESCAMPS (Antoine-Ignace), fils du précédent, était l'oncle de François de Foix de Béarn, baron de Tresserre et de Vilamolaca, le malheureux mari de Thérèse de Campredon, guillotinée sur la place de la Loge en 1662. Antoine-Ignace entra dans la compagnie de Jésus en 1630 et enseigna dans l'Université de sa ville natale la rhétorique, la philosophie et la théologie. Avant d'être pourvu de cette dernière chaire, il avait été reçu docteur en théologie, le 18 février 1644. Antoine-Ignace Descamps fut

aussi consultant et qualificateur du Saint-Office. Il prêcha le carême à la cathédrale de Perpignan pendant onze stations différentes, les années : 1660, 1661, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1672, 1673, 1674 et 1676. « Un sermon prêché en français en 1676, à l'église de Saint-Jean, dit Xaupi, parut un phénomène. » Louis XIV qui en eut connaissance, écrivit aux consuls de Perpignan, le 8 septembre 1676, pour leur recommander de ne nommer que des prédicateurs qui sussent la langue française, et de tenir la main à ce qu'ils prêchassent en français, afin d'engager par là les habitants à s'instruire dans cette langue. Cet ordre si précis du roi ne put être mis à exécution qu'en 1684, faute de prédicateurs français. Antoine-Ignace Descamps a composé la *Vie du Père François Suarez* qu'il fit imprimer à Perpignan par Jean Figarola, en un seul volume, durant l'année 1671. Cet ouvrage eut une seconde édition en deux volumes, l'année suivante. Antoine-Ignace Descamps avait fait aussi paraître en 1666, un autre ouvrage intitulé : *Congregacio de la Verge Maria del Socos aprobada per Alexandro VII*, un vol. in-4°, édité à Perpignan.

XAUPI, *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Roussillon et de Barcelone*. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — *Semaine Religieuse* de Perpignan, 1898.

DESCAMPS ou D'ESCAMPS (Henri), d'origine roussillonnaise, naquit en 1815 à Pointe-à-Pître, puis, vint en France en 1825, où il fit de brillantes études. De bonne heure il conçut le projet d'écrire une histoire générale de l'art, et visita dans cette intention, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, même Athènes et Constantinople. En 1855, il rendit visite au célèbre collectionneur de statues, Pietro Campana. Celui-ci se lia d'amitié avec le jeune archéologue et lui confia le soin de publier la *Description des marbres antiques du musée Campana*, accompagnée de 108 planches, Paris, Plon, 1856. En dehors de cet ouvrage, Henri Descamps n'a rien plus édité. Il se contenta d'obtenir en quinze ans, neuf prix dans les divers concours manuscrits ouverts par l'Académie des Beaux-Arts. Aucun de ces mémoires n'a été imprimé, et il n'y a pas lieu de le regretter, car Henri Descamps fut un médiocre archéologue. Non seulement ses notices sont insignifiantes et ampoulées, mais encore il paraît avoir accepté sans critique toutes les fausses indications de provenance données par Campana, et il s'est abstenu d'en indiquer les restaurations, souvent tellement considérables que plusieurs statues reproduites sur ses planches sont presque des faux. Mais ces planches elles-mêmes sont fort belles. C'est le premier exemple d'une grande publication photographique consacrée

à des marbres gréco-romains. Henri Descamps fut inspecteur des Beaux-Arts.

Salomon REINACH, *Esquisse d'une Histoire de la collection Campana dans la Revue archéologique*, 1904.

DES CLOT ou **DEZ CLOT (Bernard)**, historien, vivait vers la fin du ^{xiii}^e siècle. Compatriote et contemporain de Muntaner, esprit fin, caractère sérieux, écrivain habile, il composa en catalan une histoire remplie de documents précieux, intitulée : *Cronica del rey en Pere*, et qui a été traduite en espagnol par Raphaël Cervera en 1616. Elle a été aussi traduite en français par Buchon dans sa collection des chroniques étrangères.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

DES FONTS (Ermengaud) possédait, en 1266, la seigneurie des Fonts (près Calce) avec certains droits sur quelques *masades* de Saint-Hippolyte ainsi que des revenus de même genre à Saint-Féliu-d'Avail, à Pézilla, etc. Ce chevalier qui avait un frère nommé Guillaume, avait épousé Sibille. Celle-ci fut veuve en 1276. Elle avait eu un fils nommé Dalmace.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

DES FONTS (Dalmace), fils du précédent, se reconnut vassal de Jasbert de Castellnou, le 1^{er} septembre 1299, pour les revenus du *vilar* de la Roca (Camélas). Dans un document de l'an 1303, Dalmace Des Fonts s'intitule donzell de Pézilla. Il n'est plus fait mention de lui dans la suite. Il laissa deux fils : Jaubert et Guillaume.

ALART, *op. cit.*

DES FONTS (Jaubert), fils aîné du précédent, portait le titre de damoiseau en 1307, et possédait la seigneurie des Fonts. Il avait épousé Sibille qui ne lui avait pas donné d'enfants. Dès lors la question de sa succession le préoccupa. Il écrivit successivement trois testaments : le premier en date du 20 mars 1343, le second, le 18 décembre 1345 et le dernier, le 19 janvier 1346. C'est dans celui-ci qu'il déclare vouloir être enseveli dans l'église de Sainte-Marie des Fonts, à laquelle il légua vingt-cinq livres pour la fonte d'une cloche et cinq mille livres pour la fondation d'un bénéfice ecclésiastique. Il institua héritier universel son neveu, Guillaume, fils d'autre Guillaume et de Sibille, en lui substituant sa sœur Brunnissende.

ALART, *op. cit.*

DES FONTS (Guillaume), frère du précédent, chevalier en 1314, s'attacha à la fortune de l'infant Ferrand, frère de Sanche, roi de Majorque, et com-

mença à recevoir de son chef une rente de cinquante livres à prendre sur les revenus des *bains* de la cité de Montpellier. Ayant suivi l'infant en Sicile avec l'élite des chevaliers roussillonnais, Guillaume Des Fonts combattit à Palerme et au Mont Saint-Julien contre l'armée du roi de Naples, Robert. Ce chevalier accompagna Ferrand en Morée et joua un rôle dans le drame qui amena la fin aventureuse et chevaleresque de ce prince. Ferrand qui avait épousé Isabelle, dame de Matagrifon, possédait des droits sur la principauté de Morée, propriété dotale de sa femme. Celle-ci ne tarda pas à descendre dans la tombe, après avoir mis au monde un fils qui devait être plus tard Jacques II, roi de Majorque. Les droits sur la Morée furent disputés à Ferrand par sa cousine, Mathilde de Hainaut qui s'était mariée à Louis, frère du duc de Bourgogne. Celui-ci arriva en Morée avec une troupe de soldats français et bourguignons et se disposa à livrer bataille à l'infant Ferrand. Ce prince partit de Messine au mois de mai 1315 avec ses soldats et seigneurs roussillonnais, au nombre desquels se trouvaient, outre Guillaume Des Fonts : les nobles Guillaume d'En, Adhémar de Mosset, André Guiter de Torrelles, Pons Ça Ribera, Jean Catala, Bertrand de Saint-Marsal, Guillaume de So, Bernard de Vallcros, Romeu d'Enveig, etc. Ferrand se rendit maître de Clarentza et du pays environnant. Il sortit de Clarentza le samedi 3 juillet 1316 et se trouva en présence de l'ennemi, le lendemain, à la tombée du jour. Le lundi 5 juillet, de bon matin, l'armée française se porta sur Clarentza. L'infant de Majorque voulut livrer bataille. Guillaume Des Fonts et Guillaume d'En l'en dissuadèrent. Ils lui proposèrent d'attaquer plus tôt l'arrière-garde des troupes ennemies. « Non, non, s'écriait Ferrand, férons sur eux tous, et je vous prie, tenez-moi tous de près, car vous me trouverez toujours près de la bannière ». Guillaume Des Fonts, Adhémar de Mosset et d'autres chevaliers, montés sur des dextriers armés, se rangèrent autour de l'infant et s'élancèrent en même temps sur l'ennemi. « Voici le moment ! » s'écria Ferrand, dès qu'il fut en leur présence. — « Ce n'est pas le moment, reprit Guillaume d'En, mais *la palmada* est donnée, il n'y a plus à reculer ». Tous se précipitèrent avec ardeur sur la masse de l'armée. Le porte-bannière de la troupe catalane est bientôt tué. Les hommes de l'infant Ferrand sont dispersés, six ou sept cavaliers sont tués à côté de leur chef qui réussit à se dégager. Ferrand se retrouva alors seul avec Adhémar de Mosset, Guillaume Des Fonts, un écuyer de Bertrand de Saint-Marsal et un page de Guillaume d'En monté sur un cheval armé à la légère. Dans cette situation critique, il n'y avait plus de salut que dans la retraite. Ses compagnons d'armes proposèrent alors à Ferrand de fuir vers le château de Clarmunt. « Pas

encore », dit l'Infant. — « Seigneur, s'écrièrent les chevaliers roussillonnais, sauvez-vous, car votre bannière est perdue ». — « Pas encore ! » riposta Ferrand. — « *Vaia*, s'écria Guillaume Des Fonts, *que can volretz no poretz* ». — « Seigneur, lui dit-on encore, voilà de nouvelles troupes ennemies et une bannière blanche des Bourguignons, songez à fuir, sans quoi vous êtes mort ». Ce ne fut qu'à ce moment désespéré que l'Infant prit le parti de revenir sur Clarmunt. Sa monture était hors d'état de le porter. Le prince descendit lestement de cheval et s'apprêta à monter sur celui que conduisait le page de Guillaume d'En. L'ennemi fondit alors sur les catalans, les dispersa ou les massacra. Adhémar fut emporté par son coursier jusqu'au château de Belveser ; Guillaume Des Fonts, délivré des cavaliers bourguignons qui l'entouraient, se réfugia au château d'Estamira. Quant à l'Infant, il fut cerné par les ennemis qui lui coupèrent la tête sur le champ de bataille. En moins de quinze jours, tous les châteaux de Morée occupés par les catalans se rendirent ; la ville de Clarentza dont André Guiter s'était proclamé capitaine, en fit autant. La fortune du prince fut dissipée, et ses restes seulement retournèrent sur la terre natale où ils furent ensevelis, dans le monastère des Frères-Prêcheurs de Perpignan, le lendemain de la Toussaint de l'an 1316. Les chevaliers roussillonnais revenus de l'expédition de Morée eurent à se justifier de l'accusation de trahison. Il leur fut aisé de réduire à néant cette imputation calomnieuse. Guillaume Des Fonts jouit ensuite du plus grand crédit à la cour de Majorque. En 1322, il occupait auprès du roi Sanche la charge de Portier majeur, qu'il conservait encore en 1329, avec le titre de *conseiller du roi*. En 1331, il était *vice-roi* ou *lieutenant* du roi dans les *parts cismarines*, c'est-à-dire dans les comtés de Roussillon et Cerdagne et dans la ville de Montpellier. Guillaume Des Fonts avait épousé Boneta, fille de Pons Bonet, bourgeois de Perpignan, décédée en 1331. Il vivait encore en 1338, mais la faveur des princes ne l'avait pas mis en possession de la fortune ; en cette même année, son fils Guillaume, fut doté d'une rente annuelle de trente livres jusqu'au jour de son mariage.

ALART, *op. cit.*

DES FONTS (Guillaume), fils du précédent, ne survécut pas à la chute du royaume de Majorque. Il eut un fils, Jaubert qui recueillit la succession de son oncle, Jaubert, seigneur des Fonts, et deux filles, Brunissende et Sibille. Celle-ci se maria à Pierre de Marça, damoiseau de Cornella-de-la-Rivière, le 16 mars 1361.

ALART, *op. cit.*

DES FONTS (Jaubert), fils du précédent, était encore sous la tutelle de sa mère, à la mort de son grand-oncle, survenue en 1346. Il épousa Françoise, fille de Pierre Borro. Jaubert Des Fonts remplit la charge de viguier de Roussillon et Vallespir en 1387, acheta la seigneurie de Ponteilla le 13 novembre 1393 et vendit celle des Fonts au chevalier Ludrigo de Pobols, pour dix-sept mille sols barcelonais, le 22 janvier 1396. Jaubert Des Fonts eut deux fils : Dalmace qui mourut avant lui et Bérenger, abbé de Cuxa ; et une fille, Sibille, qui s'étant mariée à Simon de Vallgornera lui apporta en dot la seigneurie de Ponteilla.

ALART, *op. cit.*

DES FONTS (Bérenger), fils du précédent, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, fut sacristain-majeur du monastère de Cuxa, sous l'abbatiate de Guillaume de Sans. Celui-ci étant mort en 1411, Bérenger Des Fonts fut appelé à recueillir sa succession à la tête de l'abbaye. Il siégea jusqu'en 1442. Le *Capbreu de l'abbaye de Cuxa*, rédigé au *xviii^e* siècle par Melchior de Bru-Descallar, signale quarante-huit reconnaissances de propriétés, dont les bénéfices revenaient à l'abbé Bérenger Des Fonts. Ce prélat se livra à l'exploitation des gisements miniers et donna à cette industrie un grand développement.

Archives des Pyr.-Or., B. 240. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

DES MARES (Charles), damoiseau, conseiller et majordome du roi Louis XI, fut nommé lieutenant de Bernard d'Oms, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, aux premiers temps de la domination française (1463). Le roi de France lui confia ensuite la direction du château royal de Perpignan. Un jour que Hugues le Vianet, procureur de Téneguy du Chastel, se présentait à lui pour prendre possession du commandement du château, dont il se disait investi par Louis XI, Charles Des Mares lui répondit que le roi de France lui « avait dit de parole qu'il ne donnât la dite place, pour moult mandements qu'il en aye, sans que par lui de parole ne lui soit mandé ». Des Mares ne tarda pas à mourir. Les hommes d'armes et les archers du château de Perpignan députèrent trois messagers auprès du roi de France pour « savoir son bon plaisir et volonté ». Ils adressèrent en même temps une lettre à Louis XI dans laquelle ils lui annonçaient le décès de leur chef, Charles Des Mares. Ils suppliaient le souverain de donner un successeur à leur commandant d'armes défunt. Baud de Saint-Gelais fut mis par Louis XI à la tête de la châtellenie de Perpignan, en remplacement de Charles Des Mares.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 287.

DES PLA ou **DEZ PLA (Pierre)**, chevalier, possédait, dès 1378, par hypothèque ou engagement, divers droits seigneuriaux des domaines de Perpignan et d'Argelès. Il eut deux filles : Constance et Violant. Celle-ci épousa Barthélemy de Vilafranca, décédé en 1410.

Archives des Pyr.-Or., B. 134, 196, 202.

DES PLA ou **DEZ PLA (François)**, damoiseau, afferma les revenus du roi à Rodès, le 29 janvier 1467. L'année suivante, il possédait le lieu de Vinça. En 1469, il portait le titre de seigneur de cette dernière ville.

Archives des Pyr.-Or., B. 409.

DESPRÈS (François) était fils de Jean Desprès du Chailat, seigneur de Poumeyrol (Corrèze), conseiller du roi et maire de Tulle en 1631. Sa famille était originaire du Quercy, où elle possédait, dès 1519, les seigneuries de la Bernardie et Poumeyrol, et où certains de ses membres remplirent, de 1573 à 1750, les charges de premier consul, conseiller du roi et maire de Tulle, procureur-général en la cour des sénéchaussées et siège présidial de Tulle. Le Quercy était aussi le pays d'origine des Desprès, seigneurs de Montpezat, dont le Père Anselme, dans son *Histoire des grands officiers de la couronne*, a fourni la filiation, dressée sur preuves et titres, depuis 1286 jusqu'à extinction en 1498 dans la famille de Lettes, qui releva leur nom. Les seigneurs de Montpezat portaient, en 1344, un écu à trois chevrons, qui furent remplacés plus tard par trois bandes. Le 15 janvier 1671, les Desprès, seigneurs de Mirabet, La Suchère et le Chastelar, au diocèse du Puy-en-Velay, furent confirmés dans leur noblesse de race par jugement souverain, lors de la reformation générale de la noblesse de France, et, en 1697, ils firent enregistrer à l'*Armorial général de France*, dressé sous la surveillance de Ch. d'Hozier, leurs armoiries identiques à celles des Desprès de Montpezat. Les Desprès de Tulle et de Perpignan avaient également le chevron dans leurs armes. Ils blasonnent : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles et en pointe d'une coquille du même.

François Desprès entré dans les ordres fut appelé dans le Roussillon par l'évêque d'Elne Louis-Habert de Montmort en qualité de vicaire-général, en 1683. Il seconda ce prélat dans l'œuvre difficile de l'administration diocésaine, au lendemain du changement de nationalité. Il fut tour à tour chanoine d'Elne, official, procureur-général de l'évêque, durant quarante années. Le 15 janvier 1687, François Desprès concéda aux membres de la confrérie des Saintes-Epines érigée à Saint-Mathieu, le droit de sépulture dans leur chapelle particulière, à charge pour cette

œuvre pie, de payer à la mense épiscopale une redevance annuelle de trente sous. Le 17 octobre 1702, il décerna une contrainte contre la communauté ecclésiastique de Saint-Mathieu, obligeant les bénéficiaires à payer sans retard l'imposition du don gratuit. François Desprès sut conserver la confiance de deux prélats qui, successivement, passèrent sur le siège d'Elne : Louis-Habert de Montmort et Jean-Hervé Basan de Flamenville. Il fut appelé au Conseil souverain du Roussillon, à titre de conseiller clerc. Il mourut le 19 octobre 1723, à Perpignan, et il fut enseveli dans le caveau creusé dans la chapelle de l'Immaculée-Conception de la cathédrale Saint-Jean. François Desprès avait un frère, Jean qui fut conseiller au Présidial de Tulle et qui mourut en 1630. Celui-ci laissa un fils, Jean, du mariage qu'il avait contracté avec Jeanne de Barat.

Archives des Pyr.-Or., G. 18, 42, 668, 685. — Archives communales de Perpignan, GG. 55. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (Jean), neveu du précédent, fils de Jean Desprès et de Jeanne de Barat, fut d'abord avocat au Parlement de Paris. Il fut nommé « conseiller du roi en ses conseils et procureur-général au Conseil souverain du Roussillon » par provisions et lettres de Louis XIV, du 9 mai 1704, en remplacement de Camus de Beaulieu, devenu Intendant de la province. Jean Desprès obtint des lettres de dispense de parenté pour pouvoir siéger au tribunal suprême du Roussillon, de concert avec son oncle, le chanoine François Desprès, conseiller-clerc au Conseil souverain. Il exerça cette charge importante durant le long espace de quarante-deux ans. En 1746, Jean Desprès se rendit à Paris pour faire passer sa place de procureur-général à son fils aîné. Mais la mort le surprit dans la capitale. Le 19 novembre 1712, Jean Desprès, déjà seigneur de Poumeyrol, acquit par voie d'achat la seigneurie d'Angoustrine, des mains de Jacques Le Sage. Cette acquisition lui apporta la haute, moyenne et basse justice sur les habitants de cette localité. Le même jour, un certain La Barthe (de Mont-Louis) avait acheté la seigneurie de Saillagouse. L'année suivante, celui-ci emprunta au Procureur-général du Roussillon la somme de deux mille neuf cent soixante livres. La Barthe ne tarda pas à céder la seigneurie de Saillagouse à Jean Desprès pour le couvrir de sa créance. Toutefois, Jean Desprès n'était qu'engagiste de ce fief vis-à-vis du roi auquel il faisait une redevance annuelle de vingt livres. Jean Desprès avait épousé, le 23 janvier 1706, Marie-Anne de Valcour, fille d'un garde-magasin de la citadelle de Perpignan. Sept enfants naquirent de leur union : Etienne qui fut magistrat et recueillit la succession des titres seigneuriaux de la famille ;

Gabrielle, qui épousa Jean Bordeaux de Bruch, directeur et trésorier des Monnaies de Perpignan ; Marguerite, qui se maria à M. de Tord ; Charlotte, qui fut la femme de Joseph de Montredon, seigneur de Cazuilhès, Parazols, Viviès ; Martiale, religieuse au couvent de Sainte-Ursule de Narbonne ; François, chanoine et vicaire général d'Elne ; Joseph, docteur en Sorbonne, et Jean-Baptiste, capitaine-commandant d'infanterie au régiment de Vermandois et chevalier de Saint-Louis.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., B. 402, 404, C. 1236. — *Mémoires de Jaume*. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (Etienne-François-Antoine), fils aîné du précédent, naquit le 17 février 1716. Il était seigneur de Poumeyrol, Saillagouse et Angoustrine, et avocat au Parlement de Paris, lorsqu'il fut nommé substitut de son frère, procureur-général au Conseil souverain du Roussillon, le 1^{er} mai 1741. Malgré les démarches que celui-ci tenta auprès de la Cour, pour lui passer sa place, Etienne Desprès vit André Règnes, le doyen des avocats-généraux recueillir au Conseil souverain la succession de son père décédé. Il fut nommé conseiller au Parlement de Toulouse, le 21 octobre 1746. Il quitta cette charge pour prendre celle de conseiller au Conseil souverain du Roussillon, le 21 juin 1754, dans l'espoir d'obtenir plus aisément la place de procureur-général. André Règnes, le titulaire de cette charge, étant mort en 1762, François de Vilar fut nommé à sa place. Le 29 avril 1777, Etienne Desprès se démit de sa charge de conseiller et devint conseiller honoraire au Conseil souverain. Dix ans plus tard il fit tous ses efforts pour obtenir en faveur de son fils la succession de François de Vilar. Ce fut en vain et la mort le frappa à Perpignan le 1^{er} novembre 1790. Le 2 juin 1746, Etienne Desprès avait contracté mariage avec Geneviève-Hélène Coste de Champeron, qui était la fille de Gilles-Charles Coste de Champeron, chevalier, seigneur de Tilly, Saint-Laurent, le Hamel, Mondeville et conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, et de Hélène-Geneviève de Noyel. Ils eurent cinq enfants : Joseph-Etienne ; Jeanne, qui épousa, le 4 juin 1770, Bertrand Bosch ; Josèphe, morte célibataire le 2 novembre 1791 ; Marie-Anne, qui se maria au chevalier Bertran de Palmarole de Descallar, et François-Denis, chanoine de la cathédrale de Perpignan.

Archives de la famille. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (François), frère du précédent, était chantre et chanoine de l'église collégiale de Vezelay, lorsqu'il prit possession, le 27 octobre 1746, du bénéfice de la Trinité fondé par la reine Esclarmonde de Majorque, dans l'église Notre-Dame du Pont à Perpi-

gnan. Devenu plus tard chanoine de la cathédrale et vicaire-général du diocèse de Perpignan, il mourut le 19 septembre 1781 sans avoir pu passer son canonicat à son neveu François-Denis Desprès, alors âgé de vingt-trois ans seulement. Ce dernier obtint peu après une stalle au chapitre de Saint-Jean.

Archives des Pyr.-Or., G. 1028. — *Mémoires de Jaume*.

DESPRÈS (baron Joseph-Etienne-Xavier), seigneur de Poumeyrol, Saillagouse et Angoustrine, naquit à Perpignan, le 25 avril 1753. Il obtint, le 29 avril 1777, une place de conseiller au Conseil souverain. En 1787, François de Vilar se démit en sa faveur de sa charge de procureur-général au Conseil souverain, moyennant une pension viagère de six mille huit cents livres que Joseph-Etienne Desprès devait servir annuellement à son prédécesseur. Le premier président de Malartic s'était entremis dans cette affaire et il écrivait, le 5 juin 1787 au maréchal de Noailles : « Je vous prie de vous rappeler que vous avez promis l'année dernière, moy présent, à M. Desprès de vous intéresser pour lui, lors que la charge de procureur-général viendrait à vacquer. M. Desprès est un magistrat fort instruit, il a une fortune considérable, tant de son chef, que du chef de sa femme, qui est nièce de M. de Faventine, fermier général. Son aïeul paternel était procureur du Conseil souverain, et M. de Champeron, son aïeul maternel, était doyen du Parlement de Paris ». Le garde des sceaux, Lamoignon, refusa d'agréer la combinaison et les propositions qui lui furent faites. A la sollicitation de Joseph d'Albert qui était alors intendant de police à Paris, il nomma à la place de François de Vilar, Noguer-Albert, le second des avocats-généraux, le 3 avril 1788. Joseph-Etienne Desprès se vit obligé de payer à François de Vilar la pension de six mille livres, parce qu'en la lui promettant, il s'était soumis à tous les événements. A la suite d'un accommodement passé entre les intéressés, elle fut réduite de moitié et éteinte à la venue de la Révolution française. Joseph-Etienne Desprès épousa, le 6 juin 1778, Agathe-Dorothée de Fabre de Montvaillant, fille de Jean-Louis de Fabre, baron de Montvaillant, mousquetaire du roi, conseiller et maître en la cour souveraine des aides, comptes et finances de Montpellier, et d'Agathe de Faventines. Durant la Révolution, Joseph-Etienne Desprès se réfugia à Toulouse, et vécut retiré avec son épouse et ses enfants, dans un hôtel qu'il avait acheté, rue Ninon. Le 15 avril 1815, sa femme mourut en laissant trois enfants : Geneviève, qui se maria à Desforges de Montaignac ; Marie-Modeste, qui épousa, en 1810, Pierre-Joseph de Gaffard, fils d'Alexis de Gaffard, conseiller au Conseil souverain du Roussillon, et Charles. Rentré à Perpignan après les Cent-Jours,

Joseph-Etienne Desprès convola en secondes noces. Le 28 février 1818, il épousa Marie-Thérèse de Coma-Jordi, fille de Dominique de Coma-Jordi et de Françoise de Montredon. Un décret de Louis XVIII, en date du 8 octobre 1818, le nomma maire de Perpignan. Joseph-Etienne Desprès occupa cette situation honorable durant huit années. Après avoir été promu chevalier de la Légion d'honneur, le 11 août 1823, Joseph-Etienne Desprès fut créé baron par Louis XVIII en 1824. Le mandat de premier magistrat municipal de la cité lui fut renouvelé à trois reprises par le roi de France jusqu'en 1827. Le baron Desprès le remplit à deux époques difficiles : pendant que la fièvre jaune sévissait à Barcelone et pendant la guerre d'Espagne. Il continua l'œuvre de Bernard Arnaud, un de ses prédécesseurs, qui avait commencé, dès 1809, une plantation de platanes sur un terrain destiné à l'établissement d'une promenade publique. Ce fut le baron Desprès qui fit planter l'allée de platanes qui fait face au monument actuel de 1870-1871, c'est-à-dire la plus importante. L'aménagement de cette avenue nécessita de longs pourparlers avec l'administration du Génie qui refusait d'accorder l'autorisation. Le maire profita de l'absence du colonel, chef du Génie à Perpignan, parti à Paris afin d'exposer cette affaire, et fit procéder à la plantation hâtivement ; de sorte que l'administration se trouva devant le fait accompli. En mars 1827, il adressa à Charles X une lettre de démission de maire de Perpignan, basant sa détermination sur son grand âge. Le conseil municipal de la cité, assemblé le 21 de ce même mois, fit une déclaration des plus flatteuses sur son administration. Il fut remplacé dans sa charge par André Grosset. Pour laisser à ses concitoyens un témoignage d'affection, le baron Joseph-Etienne Desprès offrit en 1829 de construire, à ses frais, sur la Place royale (actuellement Place du Marché) une belle fontaine de la valeur de douze mille francs. Cette fontaine monumentale, en marbre blanc, fut inaugurée le 30 octobre 1834. Le Préfet des Pyrénées-Orientales, le Conseil municipal de Perpignan et une foule nombreuse assistèrent à la cérémonie d'inauguration. On grava sur l'une des faces de la fontaine l'inscription suivante : *La ville de Perpignan, reconnaissante, accepte ce monument offert par un de ses plus dignes concitoyens*, et sur une autre face la date de l'inauguration. Lors des derniers travaux opérés sur l'ancienne Place Royale, convertie en Marché couvert, la fontaine monumentale a été enlevée et remise dans une salle de l'Hôtel de Ville. C'est là qu'elle attend une nouvelle destination digne d'elle et de son donateur. Le baron Joseph-Etienne Desprès mourut à Perpignan, le 30 juillet 1834.

Archives de la famille. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (François-Denis), frère du précédent, naquit à Perpignan en 1758. Il fut nommé, en 1783, titulaire d'un bénéfice à l'église Saint-Jean de Perpignan, dont le patronat appartenait à la famille de Montferrer. François-Denis était pourvu, au moment de la Révolution, d'une stalle canonique au chapitre de la cathédrale de Perpignan. Il émigra le 8 décembre 1790, et se retira d'abord en Espagne. Il ne tarda pas à passer en Italie et après un voyage de cent vingt-huit jours, rempli de péripéties, arriva à Rome, le 15 avril 1791. Le chanoine François-Denis Desprès demeura dans la Ville Eternelle durant l'espace de cinq mois. Il quitta Rome le 22 septembre 1791 et fut de retour à Perpignan le 15 octobre suivant. Obligé de s'exiler encore, il retourna en Espagne, séjourna successivement à Figueres, Gérone, Barcelone, Vilanova-y-Geltru, Pineda, etc., jusqu'au 18 novembre 1800, où il put rentrer sur sa terre natale. Le 16 mai 1817, le chanoine François-Denis Desprès fut nommé aumônier de la Légion des Pyrénées-Orientales. Il suivit ce régiment dans ses diverses garnisons et avec lui fit le tour de la France. François-Denis Desprès retourna à Perpignan le 8 août 1824. Le 29 août 1837, il fit don à l'église paroissiale de Millas d'un magnifique reliquaire d'argent à deux faces, du ^{xvi} siècle, qui a été classé comme monument historique. Cet objet d'art mesure 0^m56. Le pied un peu lourd supporte une boîte couverte d'un toit ; la boîte est flanquée de deux édicules et surmontée d'un troisième ; chacun de ces édicules abrite une statuette. Le style de l'ornementation est gothique. François-Denis Desprès mourut à Perpignan en 1840.

Archives des Pyr.-Or., G. 380. — Archives de M. Antonin Desprès (journal d'émigration du chanoine Desprès) ms. inédit. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

DESPRÈS (baron Charles-Jean-Baptiste-Joseph-Hippolyte), fils du baron Joseph-Etienne Desprès, maire de Perpignan, naquit à Perpignan, le 12 août 1784. Il fut conseiller de préfecture et directeur de la Monnaie à Perpignan. Il mourut dans cette ville en 1859. Charles Desprès épousa, le 28 février 1818, Jenny d'Arnaud, fille de Jean-Baptiste d'Arnaud, député des Pyrénées-Orientales. De leur union naquirent cinq enfants : le baron Antoine Desprès qui eut deux fils : le baron Hippolyte et M. Antonin Desprès ; Jules ; Elie ; Marie et Noémie.

Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (Jules-Gaspard-Joseph), fils cadet du précédent, naquit à Perpignan, en 1824. Devenu, par son mariage avec Blanche d'Adhémar, propriétaire d'un grand domaine forestier dans la commune de Saint-Laurent-de-Cerdans, il s'adonna tout particulièrement à la sylviculture et obtint, pour ses

reboisements importants, la prime d'honneur au concours régional de 1870. Il composa plusieurs ouvrages, entre autres : *Les considérations sur le régime forestier dans les Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Latrobe, 1869, in-8° de 64 pages ; *Enquête sur l'agriculture, Mémoire de M. Jules Desprès*, (XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales) ; *Les bois* (XIX^e Bull. Id.) ; *les Causeries sur la montagne* qui furent traduits en espagnol et lui méritèrent la croix de Charles III. Elu en 1878 membre du Conseil général dans le canton de Prats-de-Mollo, il donna tous ses soins à la défense des intérêts agricoles. Il mourut subitement au mois de décembre 1886. Son épouse, Blanche d'Adhémar, fille du comte d'Adhémar de Lantagnac, mit au monde trois enfants : Léontine, épouse du vicomte de Sébeville ; Juliette, qui se maria à M. Etienne Bouillet, et Eugénie qui épousa M. Clément de Lacroix, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, directeur du *Journal Officiel* et officier de la Légion d'honneur.

DES PUIG ou **DEZ PUIG** (Arnaud), chevalier, obtint de Jacques I^{er}, roi de Majorque, la concession de justices sur les lieux de Llès, Valielles, et Travesères situés en Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 190.

DES PUIG ou **DEZ PUIG** (Pierre), chevalier auquel Jacques I^{er} avait octroyé les justices de Tatzo-d'Avall, constitua, avec trois habitants de Perpignan, une société commerciale pour l'exportation des draps roussillonnais en Sicile. Chacun des associés apporta pour la constitution des fonds, la somme de cinq cents livres. L'un, Antoine Montserrat s'engagea à faire fabriquer des draps en laine chez lui, à Perpignan, en s'aidant de sa femme et d'une servante pour ce travail ; l'autre, Bérenger Macip, se chargea de la préparation des draps, et le troisième, Pierre Tallavis, de la teinturerie. Quant au chevalier Pierre dez Puig, il devait résider en Sicile, à Syracuse, à Catane ou à Messine, pour s'occuper et du placement et de la vente des marchandises expédiées. Il était dans l'obligation de renvoyer à Aigues-Mortes, à Majorque ou à l'un des ports de Catalogne, le produit des affaires commerciales traitées.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 250.

DES PUIG ou **DEZ PUIG** (Guillaume), seigneur d'Alenya et de Mossellos, avait emprunté la somme de vingt-deux mille sous à Bernard Ça Clusa, seigneur de Capmany. En 1368, le viguier de Roussillon, obligea Blanche, veuve de Guillaume Des Puig à rembourser cette somme au créancier de son mari défunt. Pour payer cette dette, Blanche Des Puig

vendit successivement : en 1372, des propriétés qu'elle possédait à Saint-Hippolyte, et en 1381, les salines qui lui appartenaient dans cette même localité. Leur fils, Guillaume Des Puig, fut nommé bailli de Perpignan, par le roi d'Aragon, Martin I^{er}. Il fut convoqué et assista aux Cortès que ce prince assembla.

Archives des Pyr.-Or., B. 118, 123, 141, 188, 192, 254.

DES PUIG (Jean-Pierre) envahit, en 1392, la ville d'Elne à la tête de gens d'armes venus de l'Am-pourdau, enleva plusieurs habitants et se retira ensuite dans l'enceinte fortifiée de Tatzo-d'Amont, qu'il tenait pour le chapitre. Il fut pris et enfermé dans une prison de Perpignan. Barthélemy Peyro, évêque d'Elne, lui écrivit, le 26 février 1392, pour lui reprocher son crime. Dans la réponse qu'il fit à ce prélat, Jean-Pierre Des Puig ne craignit pas d'alléguer que le pontife l'accusait faussement.

Archives des Pyr.-Or., G. 104.

DES PUIG ou **DEZ PUIG** (Bernard), chevalier de Perpignan, se livrait, vers la fin du xiv^e siècle, au commerce de l'exportation par mer des denrées et des productions du Roussillon. Il était, en 1402, viguier de Roussillon et du Vallespir. Bernard Des Puig fonda un bénéfice à l'autel de Sainte-Anne, dans l'église de Torreilles.

Archives des Pyr.-Or., B. 166, 179, G. 495, 496.

DES PUIG ou **DEZ PUIG** (Mathias), fils de Guillaume Des Puig, bailli de Perpignan, fut attaché à la cour d'Aragon par le roi Alphonse V qui le nomma conseiller et promoteur royal. Il obtint de ce prince des lettres qui l'autorisaient à exploiter en Roussillon et en Cerdagne « des mines de couleurs », c'est-à-dire les gisements métallifères d'or, d'argent, de cuivre ou autres métaux. Mathias Des Puig soutint un procès contre le vicomte de Canet pour revendiquer les droits seigneuriaux sur Mosellos. Il eut un fils, Louis, qui, devenu maître de l'ordre de Sainte-Marie de Montesa et de Saint-Georges, combattit contre l'Infant Jean, prince de Gérone et fut fait prisonnier de guerre. Plusieurs chevaliers roussillonnais, parmi lesquels Bérenger d'Oms, Michel de Llupia, Georges Batlle, Antoine dez Vivers, etc., se cotisèrent et versèrent au prince de Viane, la somme de quatre cents écus d'or pour obtenir la rançon de ce captif.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 220, 226, 286.

DES PUIG (Nicolas) était commandeur de l'ordre de Malte au Mas-Deu, en 1730.

Archives des Pyr.-Or., G. 795.

DES VOLO, DEZ VOLO ou **DEL VOLO (Dalmace)**, chevalier roussillonnais qui s'attacha à la fortune de l'infortuné Jacques II, dernier roi de Majorque. Il suivit ce prince dans l'exil, en compagnie de son beau-père, Pierre-Raymond de Codalet. Dalmace Dez Volo était décédé en 1356. Sa veuve Gueralda, fille de Pierre-Raymond de Codalet acheta aux enchères publiques, le 23 juin 1370, la seigneurie de Pontella moyennant la somme de trois mille cinquante livres de Barcelone. Elle avait mis au monde un fils, Pierre-Raymond Dez Volo qui mourut sans enfants, vers 1385.

Archives des Pyr.-Or., B. 136. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

DES VOLO ou **DEZ VOLO (Arnaud)**, damoiseau de Perpignan, fut nommé châtelain de Canet et séquestre des vicomtes d'Ille et de Canet, après le décès de Pierre de Fonollet. Le procureur royal, Bernard Albert, le désigna ensuite pour occuper les fonctions de commissaire royal, inspecteur des mines d'Arles, de Montbolo et du Vallespir. Arnaud Des Volo assista aux corts qui furent assemblées par Alphonse V. Il eut un fils du nom de Jacques.

Archives des Pyr.-Or., B. 222, 228, 234, 254.

DES VOLO ou **DEZ VOLO (Jacques)**, damoiseau de Perpignan, épousa Catherine dont il eut quatre enfants : Bernard, Jeanne, Catherine qui se maria en 1474 à Gaudérique-Clément Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts, et Eléonore, qui eut pour dot la seigneurie de Croanques. Catherine, veuve de Jacques dez Volo, convola en secondes noces avec Thomas du Vivier, seigneur d'Alénia.

Archives des Pyr.-Or., B. 389. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts*.

DES VOLO ou **DEZ VOLO (Charles)**, damoiseau de Perpignan, n'eut qu'une fille nommée Catherine. Celle-ci se maria au napolitain César d'Entici, capitaine de hallebardiers au service de la France, sous le règne de Louis XI. Devenue veuve, elle se remaria, en 1493, à Raymond de Çagarriga, seigneur de Pontos, Bages et Labastide.

Archives des Pyr.-Or., B. 418.

DEUX-VIERGES (Philippe des), seigneur de Montpeyroux, fut viguier de Roussillon et du Vallespir, au début de la domination de Louis XI sur notre province.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 285.

DEVILLE (Gabriel), naquit à Latour-de-France, en 1749, d'une famille d'industriels aisés, possesseurs de forges assez importantes. Ordonné clerc-tonsuré

en 1771, sous-diacre en 1774, Gabriel Deville reçut la prêtrise en 1775 des mains de l'évêque d'Aleth. Le 18 mai 1782, il fut promu à la cure canoniale de Saint-Paul-de-Fenouillet. Favorable aux idées de la Révolution, Gabriel Deville prêta le serment de la constitution civile du clergé, sans restriction « avec cette candeur, cette loyauté, cette franchise qui doivent caractériser les ministres de l'Evangile, en un mot des Français libres ». Dès lors le procureur-général-syndic, Lluçia jeta les yeux sur lui et le jugea digne de monter sur le siège épiscopal schismatique des Pyrénées-Orientales. Antoine Molas, curé de Palalda, plus favorisé que Deville, avait été élu, le 30 janvier 1791, par une assemblée du peuple composée de cent vingt-sept votants, évêque constitutionnel du département. Sur le refus catégorique que Molas opposa aux avances des électeurs, Deville fut nommé le lendemain à sa place. Gabriel Deville fut sacré à Paris, le 26 avril 1791, en même temps que les évêques de Bourges, de Toulouse et d'Orléans, par Gobel, assisté de Talleyrand et de Miroudot. Il fit son entrée dans la cathédrale de Perpignan, le 15 mai suivant. Dès le 31 du même mois, Deville adressa à ses ouailles un mandement pour justifier son élévation à l'épiscopat. Il publia chez Joseph-François Reynier une *Lettre pastorale de M. l'évêque du département des Pyrénées-Orientales au clergé et aux fidèles de son diocèse*, qu'il fit suivre d'une *Lettre de communion écrite au pape par M. Deville*. Ce premier mandement ne fut que l'apologie personnelle de l'intrus. Il ne tarda pas à être suivi d'un deuxième que le prélat schismatique lança dans son diocèse à la date du 8 août 1791. Cette lettre pastorale, véritable pamphlet, constitue une longue suite d'invectives contre la cour romaine. Environné d'un conseil épiscopal composé de seize membres, tous choisis dans les rangs du clergé constitutionnel, Deville tenta de procéder à l'organisation nouvelle du diocèse. L'influence du pontife intrus ne se fit guère sentir dans le département, en dehors du district de Perpignan. Les quelques tournées pastorales qu'il accomplit en juin 1791, en avril 1792 et en 1793, se bornèrent à certaines contrées du diocèse. Le 29 novembre 1793, Gabriel Deville se présenta au département pour « renoncer à son titre d'évêque, ainsi qu'à toute fonction ecclésiastique ». Non content d'abdiquer, il offrit encore « en don à la patrie deux crosses ; puis, il pria l'administration de faire insérer sa déclaration au prochain numéro de l'*Echo des Pyrénées*, afin que le public instruit de ses démarches ne lui adresse plus de pétitions relatives à son ancien état d'évêque ». Sans attendre que le journal rendit son abdication publique, Deville parut le soir même de ce jour à la tribune de la société révolutionnaire et déclara « qu'il renonçait, en parlant de la religion, à d'anciennes, à

de vieilles erreurs, et qu'ayant fait des dupes jusqu'alors, il ne voulait plus en faire dorénavant ». Cette apostasie lui valut des applaudissements frénétiques, l'accolade fraternelle du président et l'admission comme membre de la société révolutionnaire. Gabriel Deville alla travailler avec son père dans ses forges de Latour-de-France, et y fabriqua des instruments en fer. Il devint ensuite charretier, pour le service de l'armée, dans le département des Pyrénées-Orientales. Il fut très dangereusement malade en 1794 ; il passa même pour mort durant près de deux ans. Il ne mourut à Latour-de-France, que le 14 mai 1796, après avoir fait sa rétractation au lit de la mort, en présence de dix témoins expressément appelés, au nombre desquels se trouvait le curé de Cassagnes qui lui administra l'absolution. La rétractation écrite de Deville fut imprimée à Paris, en 1796, à la suite de celle de François-Thérèse Panisset, évêque constitutionnel de Montblanc, en Savoie. En 1798, le peuple assemblé à Perpignan élut pour évêque constitutionnel à la place de Deville, Dominique-Paul Villa, religieux de l'ordre de la Merci.

Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française. — Mémoires de Jaume.*

DIAGO (François), né à Bibel ou Vivet, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence, non loin de l'Aragon, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Saint-Onuphre, à quatre milles de Valence. Il professa la théologie à Barcelone, fut prieur au couvent de Saint-Onuphre, d'abord en 1603, puis de 1611 à 1614. Mais au milieu de ses occupations, c'était toujours vers les études historiques que son goût le ramenait. Il se plaisait à fouiller dans les archives et, dans ce dessein, entreprit plusieurs voyages. Il s'était acquis une telle réputation par ses travaux que Philippe III le nomma historiographe de la couronne d'Aragon. Il mourut en 1615. On a de lui, en espagnol : *Histoire des Frères de l'ordre des Prêcheurs de la province d'Aragon*, Barcelone, 1599 ; *Histoire des comtes de Barcelone*, Barcelone, 1603, ouvrage qui, au jugement d'Antonio, est le fruit d'un grand travail et que l'auteur de la *Bibliotheca hispanica historio-genealogico-heraldica*, publiée sous le nom de G. E. de Franckenau, dit jouir d'une grande réputation auprès des savants espagnols. On peut cependant reprocher à l'auteur d'être remonté jusqu'aux temps fabuleux et de se montrer un peu trop superstitieux. Diago ne s'est pas borné à parler des comtes de Barcelone ; il donne aussi la généalogie des comtes d'Urgell, de la Cerdagne, du Roussillon, etc. ; *Annales du royaume de Valence*, tome 1^{er} (1613) commençant après le déluge et venant jusqu'à la fin du règne de Jacques 1^{er}, roi d'Aragon, de

Valence et de Murcie en 1276. Le tome second devait venir jusqu'aux temps où vivait l'auteur. Diago mourut lorsqu'il était à la veille de le livrer à la publicité. Il paraît que Diago avait écrit en latin un *Catalogue des évêques de Gérone*, dont Etienne de Corbère parle avec éloge dans sa *Cataluña ilustrada* et une *Description de la Catalogne*. Il est à présumer que ces deux ouvrages sont restés manuscrits.

DOMENECH (Jacques), inquisiteur des rois de Majorque, est appelé par Echard et Nicolas Antonio *Jacobus Dominici*. Diago le nomme *Jaime Domingo*. Son véritable nom est Domenech, comme il le dit lui-même dans l'ouvrage qu'il a composé. Cette œuvre est un extrait du *Speculum historiale* de Fr. Vincente Bellocense. Il s'était proposé de continuer son travail jusqu'à son temps, mais il n'est pas même arrivé à la venue de Jésus-Christ. Il a laissé deux volumes in-folio. C'est un abrégé de toutes les histoires de l'univers. Ce résumé n'est guère apprécié qu'à cause des mots qu'il a conservé de l'ancienne langue catalane. Le roi d'Aragon, Pierre IV le Cérémonieux, avait Domenech en grande estime. C'est sur l'ordre de ce prince qu'il commença son travail, à Perpignan, vers l'an 1360. Le 19 mai 1390, Pierre IV accorda à Jacques Domenech une rente viagère de mille huit cent soixante sols, à prélever sur le lieu de Prades, en récompense des multiples versions latines d'ouvrages historiques qu'il avait composées en langue catalane, à l'usage du monarque.

Archives des Pyr.-Or., B. 136. — TORRES-AMAT, *Diccionario crítico de los escritores catalanes*.

DOMENECH (Raymond), teinturier de Perpignan, fut nommé par Pierre IV, roi d'Aragon, à l'office de gardien des lions que le château royal de Perpignan possédait depuis la création du royaume de Majorque. Ces fauves étaient parqués dans un local qui portait le nom de maison des *lisses*. Les provisions royales et le salaire du gardien étaient payés sur l'*aljama* des Juifs de Perpignan. En 1416, Raymond Domenech reçut, de Ferdinand I^{er}, des provisions nouvelles qui lui concédaient la faculté de transmettre son emploi à son fils Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 193, 217, 226, 238, 253.

DOMENECH (Guillaume) recueillit, au château royal de Perpignan, la succession de son père. Le 14 octobre 1437, il fit à Pierre Roure, lieutenant du procureur royal, la déclaration officielle de la naissance de deux jeunes lionceaux, venus au monde dans la cage du château royal. L'année suivante, jour par jour, par une étrange coïncidence, Guillaume Domenech déclara que le lion venait de mourir et qu'il ne restait dans sa ménagerie que la lionne

avec ses deux lionceaux. On écrivit à Guillaume Castello d'Empuries, l'éleveur des lions que la cour de France entretenait dans un parc, pour connaître les procédés qu'il employait pour l'éducation de ses fauves. Celui-ci ne tarda pas à envoyer des instructions que Guillaume Domenech suivit. Ce dernier prenait un soin tout particulier de ses pensionnaires, car on le trouve formulant des plaintes contre le procureur royal. Il l'accuse de négligence et d'incurie dans la fourniture des moyens de subsistance nécessaires aux fauves. Guillaume Domenech fut sacrifié à la vengeance du procureur royal et remplacé dans son emploi par un jardinier, François Vilar. Mais à quelque temps de là, Guillaume Domenech fut réintégré par le roi d'Aragon dans l'ancien office de « llehoner » qu'il avait déjà rempli. Il était chargé d'élever des troupeaux de chèvres devant servir à l'alimentation des lions et de donner leur nourriture à ces fauves.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 235, 257, 276.

DOMENECH (Pierre), fils du précédent, remplit au château royal de Perpignan les fonctions de son père et de son aïeul. Ce fut lui qui reçut, du comte de Modica, une lionne que ce seigneur envoya à la reine Marie d'Aragon pour peupler la ménagerie de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 262, 272.

DOMENECH (Dalmace), fils du précédent, remplit l'office de gardien des lions en même temps que la charge de notaire. Le 14 mai 1462, il déclara officiellement à la cour du Domaine qu'une des deux lionnes entretenues dans le château de Perpignan était morte le vendredi précédent, 12 du mois courant.

Archives des Pyr.-Or., B. 278, 402.

DOMENECH (Guillaume), notaire de Perpignan, fut nommé par Philippe II à l'office de greffier de la Procuration royale en même temps que son collègue Pierre Just. Sur le rapport qu'avait dressé Joseph Perez de Banyatos, visiteur général des officiers royaux, et sur la proposition qui lui fut faite par le capitaine général de Catalogne, le roi créa, le 8 juillet 1613, l'office d'archiviste du Domaine et le plaça sur la tête de Guillaume Domenech. Le nouveau titulaire s'engageait à dresser un inventaire général (accompagné de tables des matières et des noms de lieux) de tous les actes renfermés dans les archives du Domaine royal. Mais il était déjà sexagénaire. Guillaume Domenech ne pouvant, à cause de son âge, entreprendre ce long et minutieux travail, se fit adjoindre Michel Rodo comme collabora-

teur. C'est celui-ci qui commença et mena à bonne fin l'Inventaire manuscrit des registres de la Procuration royale (série B des Archives départementales) auquel son nom est resté attaché. Guillaume Domenech vivait encore en 1630 ; à sa mort, Michel Rodo le remplaça aux fonctions d'archiviste de la Procuration royale.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 380, 387, 388, 440.

DOMENECH (Antoine-Vincent), de l'ordre des Frères-Prêcheurs, naquit en 1553 dans le diocèse de Gérone. Il étudia la philosophie à Barcelone, puis enseigna la grammaire à Figueres. De là, il se rendit à Rome et rentra, en exécution d'un vœu qu'il avait fait, dans le couvent des Dominicains de cette ville. C'était en 1580. En 1601, il fut nommé lecteur de philosophie au monastère de Lucherte, et en 1605 il passa maître en cette science. Il recueillit le fruit de ses voyages en un volume qui le recommande aux yeux des historiens catalans. C'est un ouvrage d'hagiographie qui parut en 1602, à Barcelone, sur les saints et les saintes de la Catalogne et qui est intitulé : *Flos sanctorum ó Historia general de los sanctos y varones ilustres en sanctidad del principado de Cataluña*. Antoine-Vincent Domenech mourut à Gérone, en odeur de sainteté, le 30 octobre 1607. Son corps demeura exposé trois jours à la vénération publique.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

DOMENECH (Le Père), né à Perpignan en 1828, était issu d'une famille qui provenait de Collioure. Lors de la constitution de l'éphémère empire mexicain, il fut nommé directeur de la presse par l'empereur Maximilien. Le Père Domenech publia de nombreux récits de voyages fort estimés. Il fut précepteur du roi d'Espagne Alphonse XII. Pendant la guerre de 1870, le Père Domenech fut aumônier de l'ambulance de la presse et reçut, à cette occasion, la croix de la Légion d'honneur. Il mourut le 7 septembre 1903, à Lyon, où il occupait les fonctions d'aumônier des frères de Saint-Nicolas.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DOMNUS. L'abbé de Bielar, dans sa petite *Chronique*, qui s'étend de l'an 555 de Jésus-Christ à l'an 587, parle de Domnus, son contemporain, sous la date de 571, en ces termes : *Domnus Helenensis ecclesiae episcopus, clarus habetur*, et il s'exprime de même à l'égard de six autres prélats sous leurs dates respectives. Domnus a pu vivre encore au temps où finit la *Chronique* ; mais puisqu'il n'est mentionné qu'en 571 dans ce document où les faits sont rapportés année par année, il n'est nullement probable qu'il ait siégé à Elne avant cette époque, comme on l'a

supposé. Ce qui a été ajouté à l'éloge si laconique qu'en fait l'abbé de Biclär n'est qu'une paraphrase du mot *clarus*.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

DONNEZAN (Edmond), descendant de la famille d'Arnaud de Donnezan, anciennement établie à Mirepoix, naquit à Perpignan en 1834. Engagé volontaire à l'âge de dix-sept ans dans le 20^e léger, il partit avec son régiment pour l'armée d'Orient, en qualité de sergent. Edmond Donnezan reçut une première blessure au front dans les tranchées de Sébastopol. Quelques jours plus tard, à l'attaque du *Mamelon-vert*, il fut frappé d'une balle qui, pénétrant entre les deux sourcils, s'engagea ensuite dans l'œil gauche et le détruisit complètement. A cette occasion, il fut décoré de la médaille militaire (1^{er} juin 1855). Il rentra en France avec le grade de sous-lieutenant, et porta le drapeau historique du 11^e de ligne qui était resté longtemps enseveli sous les cadavres à la courtine de Malakoff. En récompense de sa bravoure et malgré la perte totale de l'œil gauche, Edmond Donnezan fut affecté comme sous-lieutenant au 2^e grenadiers de la garde impériale. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Italie. Il se distingua à la bataille de Magenta. A la tête d'une section de son régiment, le sous-lieutenant Edmond Donnezan se jeta à la nage dans la rivière du Naviglio pour établir sur les eaux du fleuve une passerelle sur laquelle s'engagèrent de nombreux combattants. Avec sa petite troupe, il enleva le village de Buffalora. Malgré de nombreuses blessures, il rejoignit son régiment, tout en accompagnant au camp français une centaine de cavaliers autrichiens. Signalé au maréchal de Mac-Mahon pour ce glorieux fait d'armes, Edmond Donnezan reçut des mains du général en chef, sur le champ de bataille, la croix de la Légion d'honneur. Il fut cité à l'ordre du jour ; une large part de prises pécuniaires faites à l'ennemi lui fut dévolue. Il la distribua en totalité aux soldats de sa compagnie, sans garder un centime par devers lui. Rentré en France après la guerre d'Italie, Edmond Donnezan en ressentit péniblement les fatigues. Il fut mis dans la dure nécessité de quitter la garde impériale et de prendre une retraite anticipée. Napoléon III, mis au courant de la situation de l'intrépide héros, le nomma commissaire de surveillance administrative à la Compagnie du Midi et fournit, de sa propre cassette, le cautionnement à verser pour la prise de possession de cet emploi. Une blessure qu'Edmond Donnezan avait reçue à la jambe, pendant la guerre de Crimée, s'étant rouverte, entraîna sa mort, à Agde, le 24 novembre 1867.

DE BAZANCOURT, *Campagne d'Italie de 1859*, Paris, 1860. — Capitaine RICHARD, *La Garde*, Paris, 1898.

DOPPET (François-Amédée), médecin, littérateur et général français, d'origine savoisiennne, né à Chambéry en mars 1753, mort à Aix (Savoie), vers 1800. Il s'engagea d'abord dans un régiment de cavalerie, qu'il quitta pour entrer dans les gardes françaises. Il abandonna le service au bout de trois ans, étudia la médecine et se fit recevoir docteur à Turin. Ensuite, il y parcourut la Suisse, vint à Paris, où il s'occupa sans succès de littérature, et se fixa quelque temps à Grenoble. Partisan zélé des idées républicaines, il se montra dès lors orateur assidu des clubs, et se lia avec Aubert Dubayet, qui le ramena à Paris et l'attacha à la rédaction des *Annales patriotiques*, publiées par Carra. Doppet contribua beaucoup, par ses discours au club des Jacobins comme par ses actes, à la journée du 10 août, où plusieurs Suisses lui durent la vie. L'Assemblée législative le nomma lieutenant-colonel de la légion des Allobroges, dont il avait provoqué la formation. Elu en 1792 député de Chambéry à l'Assemblée nationale de Savoie, il fit le 26 septembre l'inauguration du club jacobin de sa ville natale, et fut l'un des députés envoyés à Paris pour solliciter la réunion de la Savoie à la France. Nommé ensuite général de brigade à l'armée du Midi, commandée par Carteaux, Doppet prit part aux opérations qui amenèrent la soumission de Marseille, et devint en septembre 1793 général en chef de l'armée des Alpes, en remplacement de Kellerman. Il reçut l'ordre de se porter sur Lyon et d'en diriger le siège. Il montra quelque talent et beaucoup de courage dans cette occasion, et réduisit la ville le 9 octobre 1793. Il accorda quinze heures aux lyonnais, pour donner le temps aux plus compromis de pourvoir à leur sûreté, et fit ensuite d'heureux efforts pour empêcher le pillage et le massacre. L'armée républicaine opéra son entrée dans la ville avec une modération qui tenait de la réconciliation plutôt que de la conquête. Aucun désordre, aucune violence ne furent tolérés, et les paysans de l'Auvergne, accourus avec des chars, des mulets et des sacs pour remporter les dépouilles de la seconde ville de France, furent congédiés les mains vides. Doppet, désormais initié aux guerres civiles, fut ensuite dirigé sur Toulon, et commença, sans beaucoup de succès, les premières opérations d'investissement. Dugommier le remplaça lorsque lui-même prit le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales. Il obtint quelques avantages sur les espagnols, et leur enleva le camp de Villelongue ; mais une maladie grave le força de quitter son poste, et Dugommier, vainqueur de Toulon, lui fut encore donné pour successeur. Après son rétablissement, les représentants Milhaud et Soubrani le mirent à la tête des troupes qui opéraient dans la Cerdagne, et que la mort de Dagobert venait de

laisser sans chef. Doppet eut d'abord de brillants succès : il refoula les espagnols, entra en Catalogne et enleva, malgré une énergique résistance, Doria, Torres, Ribes, Campredon, Saint-Jean-des-Abadessas et Ripoll ; mais de prompts revers suivirent ces rapides victoires, et Doppet en accusa injustement les généraux d'Aoust et Delattre. Il signa cette dénonciation adressée au Comité de Salut public : *le Sans-Culotte Doppet*. Forcé de nouveau par le mauvais état de sa santé de quitter le service actif, il resta sans commandement depuis le 27 septembre 1794 jusqu'en 1796. Nommé commandant de Metz à cette époque, il n'occupa ce poste que peu de temps. Après le 18 fructidor, il fonda *L'Echo des Alpes*, journal démocratique, in-4°, imprimé à Carouge. Cette feuille ne dura que quelques mois ; néanmoins, son rédacteur fut élu membre du Conseil des Cinq-Cents pour le Mont-Blanc ; mais son élection fut annulée par la loi du 22 floréal an VI (11 mai 1798). Depuis il disparut entièrement de la scène politique. Doppet a laissé la réputation d'un général médiocre ; mais nul ne lui a contesté une grande bravoure. Son caractère était faible, doux et humain ; et quoiqu'il fût exalté dans ses opinions, on n'eut jamais à lui reprocher aucun acte de cruauté ; plusieurs fois même on le vit s'opposer énergiquement aux excès révolutionnaires. On a de lui :

La Mesmériade, poème burlesque ; Paris, 1784, in-8° ;
Traité théorique et pratique du Magnétisme animal,
 Turin, 1784, in-8° ; trad. en allemand, Breslaw,
 in-8° ;

Oraison funèbre de Mesmer et son testament, Genève,
 1785, in-8° ;

Mémoires de Madame de Warens, suivis de ceux de
 Claude Anet, Genève et Paris, 1785, in-8° : les *Mé-*
moires de Claude Anet sont d'un frère de Doppet ;
Des moyens de rappeler à la vie les personnes qui ont
toutes les apparences de la mort, Chambéry, 1785,
 in-8° ;

Le Médecin philosophe, ouvrage utile à tout citoyen,
 dans lequel on trouve une nouvelle manière de guérir,
 puisée dans les affections de l'âme et la gymnastique,
 Turin et Paris, 1786, in-8° ;

Le Médecin d'Amour, ouvrage médico-romanesque,
 Paphos et Paris, 1787, in-8° ;

Les Numéros parisiens, Lausanne, 1787, 2 vol. in-8° ;
Vintzenried, ou les Mémoires du chevalier de Courtille,
 pour servir de suite aux *Mémoires de Madame de*
Warens, à ceux de Claude Anet et aux Confessions
de J.-J. Rousseau, Lausanne et Paris, 1787 et 1789,
 in-12 ;

Celestina, ou la Philosophie des Alpes, Lausanne, 1787,
 Paris, 1789, in-12 ;

Aphrodisiaque externe, ou traité du fouet et de ses

effets sur le physique de l'amour, ouvrage médico-
 philosophique, suivi d'une *Dissertation sur tous les*
moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour,
 Genève, 1778, in-16 ;

Manière d'administrer les bains de vapeur et les fumi-
gations, Turin, 1788, in-12, fig., ouvrage couronné
 par l'Académie de Turin ;

Médecine occulte, ou traité de magie naturelle et médi-
cinale, Paris et Lausanne, 1788 et 1790, in-8° ;

Zélamire ou les liaisons bizarres, 1788, in-8° ;

Déclamation contre les vendeurs et distributeurs de
remèdes secrets, in-8° ;

Adresse au prince de Piémont, 1791 ;

Réflexions historiques et pratiques sur les élections, id. ;

Réponse de la légion franche des Allobroges aux armées
de la République, id. ;

Où sera-t-il ? id. ;

Etat moral, civil et politique de la maison de Savoie,
 suivi d'une *Esquisse des portraits de la maison*
régnante, Paris, 1791 et 1792, in-8°, trad. en alle-
 mand par Bruun, 1793, in-8° ;

Le Commissionnaire de la ligue d'outre-Rhin, ou le
messenger nocturne, contenant l'histoire de l'émi-
gration française, les aventures galantes et politiques
arrivées aux chevaliers français et à leurs dames
dans les pays étrangers, Paris, 1792, in-8° ;

Destruction de la Vendée lyonnaise, ou rapport des évé-
nements y arrivés jusqu'à la reddition de Ville-
Affranchie, Paris, 1793, in-8° ;

Eclaircissements sur la fuite et l'arrestation des fuyards
de Lyon, Villefranche, 1793, in-8° ;

Mémoires politiques et militaires, contenant des notices
intéressantes et impartiales sur la Révolution fran-
çaise ; sur la révolution des Allobroges et la réunion
de la Savoie à la France ; sur la guerre dite du fédé-
ralisme ; sur la guerre des Pyrénées-Orientales jus-
qu'au moment de la paix conclue entre l'Espagne et
la France, Carouge, 1797, in-8°, avec des *Notes et*
éclaircissements historiques, Paris, 1824, in-8° ;

Essai sur les calomnies dont on peut être accablé en
révolution, et sur la manière avec laquelle doit y
répondre un citoyen, Carouge, 1797, in-8°.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — P. VIDAL, *Histoire de*
la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales.

DORIA (Jérôme), appartenait à l'illustre famille
 gènoise de ce nom. Il rendit comme diplomate de
 grands services à sa patrie, qui l'envoya, en 1512, à
 Rome près du pape Jules II. Il fut nommé l'un des
 douze citoyens qui devaient rétablir l'ancienne
 forme de gouvernement démocratique ; mais ayant
 perdu sa femme, il résigna ses charges et embrassa
 l'état ecclésiastique. Le célèbre amiral gènois Andrea
 Doria, son parent, le fit nommer successivement
 évêque de Nebio-Robinato, de Noli et de Jaca. Jérôme

Doria était revêtu de la pourpre cardinalice au titre de Saint-Thomas *in Parione*, lorsqu'il obtint l'évêché d'Elne, le 12 avril 1530. Une forte opposition se forma contre lui, et Charles-Quint dut écrire une lettre au lieutenant-général en Catalogne pour lui apprendre que sa volonté était que le cardinal Doria fut mis en possession de l'évêché d'Elne ou des revenus de la mense épiscopale. Jérôme Doria occupa le siège d'Elne, en qualité d'administrateur perpétuel, jusqu'au 26 septembre 1532. A cette date, le chapitre d'Elne déclara que l'évêché était vacant par suite de la renonciation du cardinal Doria et nomma vicaire-général du diocèse, Michel d'Oms, chanoine et sacristain d'Elne. Jérôme Doria engagea un procès en cour de Rome contre le chapitre d'Elne qui, disait-il, l'avait spolié de ses titres. Il ne tarda pas à être doté de l'évêché d'Huesca, et le 1^{er} juillet 1533 il montait sur le siège archiepiscopal de Tarragone. Jérôme Doria témoigna à Andrea Doria, son bienfaiteur, une vive reconnaissance en diverses circonstances, et surtout, en 1547, lors de la conjuration de Fieschi. Ce cardinal ne craignit pas d'exposer ses jours pour la défense de son parent. Il mourut en 1588, titulaire de l'archevêché de Tarragone et du titre cardinalice de Sainte-Marie *in Porticu* qu'il avait permuté contre celui de Saint-Thomas *in Parione*.

Archives des Pyr.-Or., G. 10, 52. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

DOUGADOS (Jean-François), connu sous le nom de Père Venance, naquit à Carcassonne, le 12 août 1763. Trahi par une jeune fille à la main de laquelle il prétendait, le désespoir lui fit embrasser la vie monastique. Il se fit capucin, et prit en religion le nom de Venance. Sa passion, amortie par les sentiments religieux, fut étouffée par l'étude et surtout par le goût de la poésie, qui ne tarda pas à s'emparer de lui au point de lui faire négliger ses devoirs professionnels, ce qui lui attira de vifs reproches de la part de ses supérieurs. Dougados demanda alors son changement. Il fut envoyé à Montpellier, où, ses goûts n'étant pas contrariés, il se fit une réputation littéraire, qui lui valut le surnom de père *Tibulle*. Par la protection de quelques personnes puissantes, il obtint sa sécularisation. La princesse Lubomirska le prit pour secrétaire, et l'emmena à Gênes et à Naples. Dougados la quitta avant la Révolution, et, en se séparant, celle-ci lui donna la somme de douze mille francs. Dougados rentra en France. Il obtint la chaire de rhétorique au collège de Perpignan que dirigeait le chanoine Jaubert. Il l'occupa durant l'année scolaire 1791-1792. Ayant eu occasion d'arracher un malheureux des mains d'une multitude furieuse, Dougados sentit s'éveiller en lui

des inclinations belliqueuses. Il s'enrôla dans un bataillon de volontaires qui passait à Perpignan et s'éleva par son mérite au grade d'adjudant-général. Envoyé à la Convention pour y exposer le dénûment dans lequel se trouvait l'armée des Pyrénées-Orientales, il y dit hardiment la vérité et fut écouté. Il servait encore à l'armée des Pyrénées, lorsque le 31 mai renversa le parti de la Gironde. Dougados fit tous ses efforts pour en soutenir les débris, et protégea la fuite de Birotteau. C'est pourquoi en revenant de Paris, Dougados fut arrêté à Béziers pour avoir mal parlé du coup d'Etat. Il écrivit immédiatement à Perpignan et le 26 juillet 1793, le département délibérait d'envoyer un certificat constatant le civisme de l'inculpé. Le club bitterrois ne se tint pas pour battu et dénonça Dougados, le 4 août, à la Convention. Celui-ci fut enfermé à Perpignan dans les cachots du Castillet. Le 26 août, les représentants des Pyrénées-Orientales adressèrent leurs félicitations à la société populaire de Béziers pour sa dénonciation. Celle-ci leur avait appris que Dougados s'était vanté à Montpellier d'avoir coopéré à l'évasion de Birotteau et qu'il avait favorisé sa fuite en l'emmenant dans sa voiture. Pendant l'emprisonnement de Dougados au Castillet, on écrivit ce quatrain sur la porte extérieure de sa geôle :

Cy-gît dans ces prisons un frère capucin,
Qui prêcha si longtemps l'horreur et le pillage.
Passans, conduisez-le, cet infâme assassin,
Sous le fatal couteau qui fait tant de ravage.

Après avoir examiné le dossier judiciaire de Dougados, le jury d'accusation de Perpignan décida de renvoyer le prévenu au tribunal révolutionnaire. Dougados écrivit à Fouquier-Tinville et celui-ci ordonna, le 27 septembre 1793, son transfert à la Conciergerie. Il y fut envoyé le 9 octobre en voiture, parce qu'il était atteint d'une grave maladie. Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, Dougados fut condamné à mort et exécuté le 24 nivôse an II (13 janvier 1794), à peine âgé de trente ans. On a de Dougados un recueil de *Poésies légères*, 1806, in-12. Les principales pièces comprises dans ce volume sont : *La quête du blé* ; *Élégie sur l'ennui* ; *Cantique sur le jour de Noël*, etc. La grâce, le naturel, la pureté en font le principal mérite. Les *Œuvres complètes* du Père Venance ont été publiées par Auguste Labouisse, Paris, 1810, in-18. L'éloge littéraire de Dougados a été prononcé en l'an IX (1801) à l'Académie de Lyon.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — WALLON, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*. — G. SOREL, *Les Girondins du Roussillon*.

DOUZANS (Marius-Auguste-Hyacinthe), naquit à Banyuls-sur-Mer, le 18 juin 1848. Il descendait d'une famille où le courage et la valeur étaient héréditaires.

ditaires : ses ancêtres avaient pris une part glorieuse à la défense du col de Banyuls contre les Espagnols, au mois de décembre 1793. Il fut confié dès les premières années de son adolescence aux soins du P. Lacordaire, alors directeur du Collège de Sorèze (Tarn). Les leçons d'un tel maître profitèrent à son caractère intrépide et à sa vive intelligence. Douzans fut admis dès l'âge de dix-sept ans à l'école navale, d'où il sortait deux ans après faisant déjà concevoir de lui les plus belles espérances. Entré au service avec le grade d'aspirant, le 1^{er} août 1867, il fut nommé enseigne le 15 août 1870. Le 10 juin 1879, il était promu lieutenant de vaisseau. Successivement en service dans l'escadre du Levant, dans une campagne autour du monde et plus tard en Cochinchine, Marius Douzans devait arrêter l'attention de ses chefs ; aussi, dès qu'il eût été promu au grade de lieutenant de vaisseau, voulurent-ils compléter son éducation technique et l'envoyèrent-ils à l'école du canonage d'abord, à celle des torpilles ensuite. Il fit une seconde campagne en Cochinchine suivie d'une expédition en Tunisie. La guerre du Tonkin fournit à Marius Douzans l'occasion d'étaler au grand jour ses qualités guerrières. En 1884, il était en Chine sous les ordres de l'amiral Courbet. Celui-ci avait reçu l'ordre, au mois de juillet de cette même année, de pénétrer dans la rivière Min et d'aller mouiller les vaisseaux devant l'arsenal de Fou-Tchéou, où la Chine avait accumulé un matériel de guerre considérable et où stationnait aussi une flotte composée de plus de vingt bâtiments. Le Céleste Empire, dans le traité de Tien-Tsin, avait montré la plus insigne mauvaise foi à l'égard du gouvernement français : nos marins tombés dans le guet-apens de Bac-Lé devaient aussi être vengés. Toutefois, pour mener à bonne fin une entreprise si hardie, Courbet n'avait pour toute escadre que sept navires de divers modèles et de faible armement, avec deux torpilleurs portant les numéros 45 et 46. C'était le 23 août 1884. Il faisait, ce jour-là, une chaleur torride. L'amiral n'attendit pas la venue de la brise rafraîchissante du soir pour venger l'affront fait au drapeau. Il voulut que le soleil, surplombant le théâtre, l'illuminât de sa plus brillante lumière. Il était une heure et demie de l'après-midi, quand il donna le signal du combat. Ce furent les torpilleurs qui, entamant la lutte, préludèrent d'une façon magistrale, à la sanglante tragédie. Ceux-ci, ainsi que Courbet l'avait ordonné, s'élancèrent rapides, leurs engins terribles placés à l'avant, l'un dans la direction du vaisseau-amiral chinois, le *Yang-Ou*, l'autre, contre le transport-aviso, le *Fou-Po*. Le premier, que commandait le lieutenant Douzans, manœuvra si habilement sa torpille sous les flancs du *Yang-Ou*, que ce croiseur, tout entr'ouvert coula immédia-

tement à pic, aux applaudissements de toute l'escadre française. Le torpilleur 46 marcha en arrière pour se dégager. A peine avait-il fait quelques tours que sa chaudière fut crevée par un éclat d'obus. Le 46 dériva en aval jusqu'à la hauteur des bâtiments neutres, dans le voisinage desquels il vint mouiller : un seul homme avait été tué par une balle.

A six heures du soir, l'arsenal de Fou-Tchéou était en flammes : de plus, neuf vaisseaux et douze jonques composant la flotte chinoise étaient coulés bas.

En annonçant par télégramme cette grande victoire au gouvernement français, l'amiral Courbet faisait le plus grand éloge de l'état-major et des équipages de la flotte qui, disait-il, « avaient déployé un courage à toute épreuve ». Notre gloire navale n'avait pas brillé d'un plus vif éclat depuis Jean Bart.

Il est vrai de dire cependant que le principal mérite de ce brillant fait d'armes revient de droit à Marius Douzans.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur pour cet exploit, Marius Douzans recevait peu de temps après le grade de capitaine de frégate. Il n'avait pas 38 ans et les plus hautes situations de la marine lui étaient dès lors réservées. Marius Douzans passa quelques années dans le grade de capitaine de frégate, soit comme officier en second du *Fulminant*, en escadre, puis du *Primauguet*, dans les mers d'Extrême-Orient, soit en qualité de commandant du *Milan*, du *Forbin*, enfin du *Drac*, à Terre-Neuve. Il fut fait capitaine de vaisseau en 1893.

Dans ce nouveau grade et après un premier commandement du *Lapérouse*, il reçut celui du *Suchet*, nouveau type de croiseur. C'était une indication de la haute considération en laquelle on tenait le jeune capitaine de vaisseau. Ce témoignage d'estime fut de nouveau confirmé par la mission délicate qui lui fut donnée, à l'expiration du commandement du *Suchet*, de la présidence de la commission d'examen des pilotes de la côte ouest de France, et enfin de celle très importante de commandant la division navale de Cochinchine. C'était le dernier échelon avant les étoiles d'officier général.

Le commandant Douzans quitta Saïgon le 18 octobre 1898. Il comptait arriver auprès de ses parents le 18 novembre suivant. Mais sa santé était déjà délabrée. Le *Natal* qui portait le commandant Douzans dans un état désespéré arriva à quai de Djibouti (Egypte), le 10 novembre au matin. L'illustre malade fut descendu à terre ; mais, en dépit des meilleurs soins qu'on lui prodigua, il mourut dans la nuit du même jour.

L'année suivante, les restes mortels de Marius Douzans furent portés et inhumés en grande pompe dans le caveau de famille qui se trouve à Banyuls-sur-Mer.

Marius Douzans était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce, du Dragon de l'Annam et du Nicham-Iftikar. Il avait été aussi décoré de plusieurs ordres étrangers et de médailles commémoratives.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DUCHALMEAU (Jean-Baptiste) naquit à Caunes (Aude) en 1760. Marchand de tissus à Perpignan, il fut nommé officier municipal de cette ville en 1793. Le 5 brumaire au IV (6 novembre 1795), il devint chef de la municipalité et conserva cette fonction sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. Doué d'une force herculéenne, il lui était souvent arrivé de se servir de la vigueur de ses muscles pour faire respecter son autorité. Dans une circonstance, le général Augereau, qui commandait la 10^e division militaire à Perpignan, se présenta devant Duchalmeau pour formuler une plainte contre un habitant de la cité. Il arriva cavalièrement à l'hôtel de ville et, introduit dans le bureau du maire, garda le chapeau sur la tête. Duchalmeau le laissa s'expliquer ; puis ayant entendu la requête du général, il lui dit : « Général, tu oublies que tu parles au premier magistrat de la cité, auquel tu dois le respect. Je ne recevrai ta réclamation que lorsque tu te présenteras convenablement devant moi ». Duchalmeau quitta brusquement le général qui resta tout étourdi de cette leçon de politesse. Par son initiative et avec la collaboration du fondeur Criballer, Duchalmeau dota la ville de Perpignan du service des sapeurs-pompiers pour la préservation contre les incendies. En 1802, il prit un arrêté qui défendait la mendicité dans la ville de Perpignan ; il ne tolérait que les cheminots porteurs de la plaque d'identité délivrée par la mairie. En 1803, il fit un voyage à Paris, et obtint de l'Etat l'autorisation de rendre municipal le collège Pi, propriété du chanoine Jaubert. Duchalmeau fut le premier perpignanaise enterré dans le champ de repos appelé le cimetière Saint-Martin, le 11 décembre 1804. Une rue de Perpignan porte le nom de ce magistrat municipal.

X^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. — GUIBEAUD, *Origines et historique des rues de Perpignan*.

DUGOMMIER (Jean-François COQUILLE) naquit à la Basse-Terre (Guadeloupe) le 17 novembre 1764. Fils d'un riche colon, il entra dès l'âge de treize ans dans la carrière militaire. Il était lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis, lorsqu'un passe-droit lui inspira la résolution de quitter le service. Il se consacra alors à l'exploitation de ses immenses propriétés, jusqu'au moment où la Révolution vint appeler tous les Français à la défense de

leur patrie. Dugommier fut nommé colonel général des gardes nationales de la Martinique. La colonie se divisa en deux partis et la guerre civile éclata. Les colons les plus opposés à toute idée de réforme, trompés par leur passion, furent précisément ceux qui eurent recours aux moyens révolutionnaires en armant leurs esclaves. Dugommier, dont les principes républicains étaient connus, devint le but de toutes les attaques. Après plusieurs combats dont les succès furent partagés, une révolte, conduite avec intelligence et audace par un certain Behague, mit la vie du colonel général dans le plus grand danger, et l'insurrection faisant des progrès effrayants, il dut se retirer dans les forts Saint-Pierre et Saint-René. Avec quatre mille hommes, il y soutint un siège de sept mois contre des forces décuplées et malgré la famine, qui lui enleva la plus grande partie de ses soldats. En 1791, des commissaires envoyés par le gouvernement français vinrent rétablir un calme apparent dans la colonie, et Dugommier put se dérober à la vengeance de ses ennemis en s'embarquant avec un de ses fils pour la France (1792). Il fut nommé député de la Martinique à la Convention nationale, où il éleva énergiquement la voix en faveur des colonies. Mais de plus graves questions préoccupaient les esprits, il sollicita alors du service et obtint, en 1793, le grade de général de brigade à l'armée d'Italie. Son premier combat fut une victoire, remportée avec huit cent hommes sur six mille Autrichiens et Piémontais. Ce succès lui valut le grade de général de division. Toulon avait été livré aux étrangers, Anglais, Espagnols et Napolitains. Dugommier fut chargé de continuer le siège commencé par Barras. La résistance fut savante et opiniâtre. La persévérance et la hardiesse de Dugommier la domptèrent. Puissamment secondé par le chef de bataillon, commandant l'artillerie, Napoléon Bonaparte, Dugommier entra à Toulon le 20 décembre 1793.

En janvier 1794, l'armée espagnole inondait le Roussillon. Elle occupait Collioure, Bellegarde, toutes les places fortes du pays et menaçait Perpignan. Dans ces circonstances fâcheuses, le comité de salut public crut devoir donner le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales au général Dugommier. Dès son arrivée, ce capitaine se mit en mesure d'arrêter les progrès de l'ennemi. Il prit d'abord le Tech pour limite et repoussa tous les postes espagnols au-delà de cette rivière. Dugommier avait reçu du comité du salut public l'ordre de prendre l'offensive et d'attaquer Port-Vendres et Collioure ; mais ayant reconnu que ce plan était défectueux, il résolut de commencer ses opérations par l'attaque du camp du Boulou. En conséquence, il fit faire, le 30 avril, sur toute la ligne des Espagnols, une attaque générale dont le résultat fut l'enlève-

ment de plusieurs redoutes et positions importantes. Le lendemain, 17 mai, il fit marcher ses troupes contre le camp du Boulou, que les ennemis évacuèrent dans le plus grand désordre, après un combat dans lequel les Français déployèrent une intrépidité et un dévouement dignes d'éloges. Pour mettre à profit la victoire qu'il venait de remporter, Dugommier donna au général Augereau l'ordre de remonter la vallée du Tech et d'aller attaquer les Espagnols sur la Muga. La prise de Saint-Laurent-de-Muga fut le fruit de cette expédition très avantageuse en ce qu'elle procura aux Français beaucoup d'habillements et toutes les ressources d'une fonderie qui approvisionna l'armée d'une quantité considérable de projectiles.

Après la reddition de Saint-Laurent, Dugommier redoubla ses préparatifs pour le siège de Bellegarde, de Collioure et des autres places françaises occupées par les Espagnols. Les succès obtenus jusqu'alors par Dugommier avaient eu pour résultat de chasser les ennemis d'une partie du Roussillon et les forcer de laisser ces mêmes places à découvert. Vers la fin du mois de mai, Dugommier, jugeant que le moment était venu de tenter la reprise du fort Saint-Elme, de Port-Vendres et de Collioure, fit attaquer ces forteresses qui tombèrent successivement au pouvoir des troupes françaises. Les travaux que nécessitèrent les sièges de ces différentes places furent difficiles ; mais Dugommier donnant lui-même l'exemple à ses troupes parvint à vaincre les obstacles. La reprise de ces forteresses fut terminée le 29 mai, et la reddition des armes fut faite par les Espagnols au village de Banyuls-sur-Mer. Dans une sortie combinée qui avait été faite, le 16 mai, par les garnisons des trois places, Dugommier fut blessé. Il serait même tombé au pouvoir des Espagnols, sans le dévouement des soldats d'un bataillon du 28^e régiment de ligne, qui se firent presque tous tuer à ses côtés en le défendant.

Aussitôt après la prise de Collioure, Dugommier força le blocus de Bellegarde, place qui, par sa position, est regardée comme une des clefs de la France, dans cette partie de la frontière des Pyrénées. Il employa autant à ce blocus qu'au corps d'expédition lui-même, c'est-à-dire environ trente-cinq mille hommes. De leur côté, les Espagnols avaient à peu près soixante mille hommes, dont quarante-cinq mille campés aux environs de Figuières et quinze mille près de Puigcerda. Ayant été battus, le 13 août, à Saint-Laurent-de-la-Muga, ils avaient été obligés de se retirer avec perte et de renoncer à secourir Bellegarde. Cette place ainsi abandonnée à elle-même, n'en tint pas moins jusqu'au 18 septembre, jour où elle se rendit par capitulation à Dugommier qui s'y empara de soixante-six bouches à feu et de quarante

milliers de poudre. Le général espagnol, comte de La Union, n'ayant pas pu empêcher la reddition de Bellegarde, prit position entre cette forteresse et Figuières, avec cinquante mille hommes. Sa ligne formée sur un développement de cinq lieues, présentait une suite de fortifications dans laquelle on comptait depuis Saint-Laurent-de-la-Muga jusqu'à la mer, plus de quatre-vingt-dix redoutes, la plupart flanquées et fraisées. Le tout était soutenu par un vaste camp retranché établi à Lière. Comptant sur le courage de ses soldats qui étaient aguerris par des milliers de combats sur les montagnes, et habitués à affronter toutes sortes d'obstacles, Dugommier résolut d'attaquer les Espagnols, et commença ses opérations, à cet effet, dans la nuit du 16 novembre. L'attaque générale des redoutes espagnoles eut lieu, dès le 17, à six heures du matin, et cette journée fut couronnée d'un succès aussi brillant que complet ; mais la France le paya cher par la mort du général Dugommier, qui fut tué d'un coup d'obus, étant stationnaire sur la Montagne-Noire, au centre de son armée. Il eut la tête fracassée, et cependant sa prudence ne l'abandonna pas, même dans les bras de la mort. Il profita d'un reste de vie qui l'animait encore, pour dire à deux de ses fils qui se trouvaient à ses côtés et aux officiers qui l'entouraient : « Faites en sorte de cacher ma mort à mes soldats, afin qu'ils achèvent de remporter la victoire, seule consolation de mes derniers moments ». Il expira en disant ces mots. Sur les ordres du conventionnel Delbret, Pérignon prit immédiatement le commandement, et, secondant la valeur d'Augereau, termina l'œuvre de Dugommier. Les Espagnols, outre leur général en chef La Union, et deux autres généraux, laissèrent dix mille hommes sur le champ de bataille, huit mille prisonniers, trente pièces de canon, deux drapeaux et tous leurs bagages.

La tribune de la Convention retentit des plus pompeux éloges de Dugommier. Il fut décrété que le nom de ce général serait inscrit sur une des colonnes du Panthéon. En 1800, les restes du général Dugommier furent transférés de Bellegarde et réunis à ceux du général Dagobert sous une colonne érigée à Perpignan sur la place actuelle du Marché couvert. En 1826, les dépouilles mortelles de ces deux héros furent retirées de leur caveau et portées au cimetière Saint-Martin.

THIERS, *Histoire de la Révolution française*. — LAMARTINE, *Histoire des Girondins*. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales*.

DUJARDIN (Victor), dont un magnifique sarcophage recouvre la dépouille mortelle au cimetière de Céret, était né à Neuilly-Saint-Front (Aisne) le 9 juin 1030. A l'âge de dix-huit ans, il s'engagea dans

l'armée, qu'il quitta en février 1853 avec le grade de sergent-fourrier. De solides études lui permirent d'être titularisé au ministère de la guerre en 1857. Il fut nommé principal en 1868 et rédacteur principal de 1^{re} classe en 1882, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1886, où il fit valoir ses droits à la retraite, avec trente-trois années de service et deux campagnes. En rentrant dans la vie privée, il fut décoré de la croix de la Légion d'honneur. Dès qu'il fut libre, Dujardin consacra ses loisirs à écrire. S'étant attaché depuis longtemps et par des liens sérieux au Roussillon, il s'identifia promptement aux mœurs charmantes et pittoresques de nos montagnes. Dès son arrivée à Céret, il étudia le département et le parcourut en tous sens avec l'âme d'un touriste comme le fut Topfer. Aussi donna-t-il dans les *Souvenirs du Midi*, les meilleurs tableaux de cette nature pleine de contrastes « pour l'homme du Nord » qui parlait le langage du cœur avec tant de verve et de coloris. Son *Histoire du Valois* quoique offrant moins d'attraits pour les roussillonnais, le fait connaître cependant comme un profond philosophe et un observateur consciencieux. Les pages écrites par Victor Dujardin, — celles qui concernent le Roussillon en particulier — constituent un guide précieux pour les étrangers et les excursionnistes. « Véritable encyclopédiste et esprit observateur, comme le dit l'éditeur de ses œuvres, M. Dujardin a cherché à tirer du spectacle de la nature, ainsi que des mœurs, du caractère, des coutumes des populations, des contrastes intéressants, des réflexions sérieuses ou humoristiques, d'un ordre philosophique général et souvent scientifique ». Dujardin mourut à Céret le 15 janvier 1897.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DURAND (Pierre), jurisconsulte de Perpignan, était docteur en droit civil et en droit canonique. En 1357, Pierre IV le nomma commissaire pour enquêter contre les officiers royaux qui avaient été en exercice dans la viguerie de Roussillon et Vallespir durant les trois dernières années qui venaient de s'écouler.

Archives des Pyr.-Or., B. 106.

DURAND (François), négociant de Montpellier, vint en 1720 s'établir à Perpignan et introduisit le premier, dans le Roussillon, le commerce des vins. Du mariage que son fils François contracta, pendant l'année 1751, avec une perpignanaise nommée Fajou, naquirent sept enfants, dont les plus connus furent : Marie-Jacques et François.

JAUBERT-CAMPAGNE, *François Durand*, Perpignan, sans date, in-8° de 38 pages.

DURAND-FAJOU (Marie-Jacques baron), fils du précédent, naquit à Perpignan le 15 août 1758. Il se livra au négoce dans la ville de Montpellier et devint président du tribunal de commerce de cette cité. Elu, le 22 août 1815, avec 113 voix sur 156 votants, député de l'Hérault par le collège de ce département, il vota avec la minorité de la Chambre introuvable, et fit de vains efforts pour soustraire son département à l'inégalité d'une répartition de cent millions. Durand-Fajou obtint le renouvellement de son mandat, le 4 octobre 1816 avec 92 voix, puis le 20 septembre 1817 avec 678 voix. Il siégea alors au centre droit. Louis XVIII lui conféra le titre de baron. Réélu le 9 mai 1822, dans le premier arrondissement de l'Hérault par 358 voix contre 271 à Sales, de Pezenas, et le 27 février 1824 par 344 voix contre 237 à Ratyé de la Peyrade, il prit plusieurs fois la parole à la Chambre des députés sur des questions commerciales et financières. Durand-Fajou reçut un dernier mandat législatif des électeurs de Montpellier, le 23 juin 1830, par 400 voix contre 221 à Pataille. Il combattit le ministère Polignac, et vota, le 16 mars 1830, l'adresse des 221. Durand-Fajou était membre du Conseil supérieur du commerce. Il mourut à Montpellier en 1831.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

DURAND (François), frère du précédent était le septième et dernier enfant de François Durand négociant et de dame Fajou, son épouse. Il vint au monde à Perpignan en 1768. Tour-à-tour garde national, soldat dans une compagnie de canonnières, officier attaché à l'état-major du général Dugommier, François Durand fit avec bravoure les campagnes de 1793 et 1794 dans les Pyrénées. La paix avec l'Espagne une fois proclamée, il rentra au sein de sa famille, recueillit la septième partie des biens patrimoniaux et posa avec ces fonds la première assise de ce grand édifice commercial si connu dans les deux mondes pendant le XIX^e siècle. La fortune secondant ses entreprises, il créa des succursales de la maison Durand à Narbonne, en 1802, et à Barcelone en 1805. Il fit d'Odessa, port franc de la Russie méridionale, la résidence d'un agent spécial et plaça de grands intérêts dans une maison que fonda à Paris un de ses frères. Pendant la guerre de 1808, il se chargea d'approvisionner de grains l'armée française enfermée dans Barcelone entre l'escadre anglaise et les *guerillas* espagnoles. Aidé par d'autres commerçants de Perpignan, il concourut à tenir les ennemis en respect au-delà des frontières pyrénéennes.

La sagesse dont il avait fait preuve dans les opérations de son négoce, la distinction avec laquelle

il présidait le tribunal de commerce, l'activité qu'il déployait aux sessions du Conseil général étaient des motifs suffisants pour classer François Durand dans le cercle des hommes d'élite du département. Aussi, le 4 octobre 1816, le collège du département des Pyrénées-Orientales le porta-t-il à la Chambre des députés avec 95 voix sur 107 votants. Il siégea parmi les royalistes constitutionnels, prit la parole en faveur de l'importation des grains, et fut réélu, le 10 octobre 1821, par 250 voix sur 368 votants. Le 25 février 1824, il recueillit 269 suffrages sur 327 électeurs. François Durand soutint le ministère Villèle, mais vota quelquefois avec la contre-opposition. Après avoir obtenu le renouvellement de son mandat, le 17 novembre 1827, par 207 voix sur 377 votants, il opina contre le ministère Polignac et fut du nombre des 221. Très souvent membre des commissions qui, chargées d'examiner les projets de loi, réunissent des hommes compétents, François Durand fut particulièrement utile à l'élaboration des lois de la Restauration. Il était souvent mandé aux cabinets du ministère pour éclairer de ses vues personnelles les graves sujets de l'ordre administratif ou financier soumis à la discussion du Parlement. Son dernier mandat législatif fut du 23 juin 1830 avec 254 voix contre 402 votants. Rallié au gouvernement de Louis-Philippe, François Durand échoua aux élections du 30 novembre 1834 et ne réunit dans le troisième collège des Pyrénées-Orientales, à Prades, que 46 voix contre 52 attribuées à l'élu Ferdinand Escanyé. Il se représenta encore, le 21 juin 1834, mais il n'obtint dans ce même collège électoral que 31 suffrages contre 251 à François Arago. François Durand fut victime de la coalition des républicains et des légitimistes. Sa vie politique eut pour récompense la croix de la Légion d'honneur.

C'est sur le terrain commercial que François Durand déploya plus particulièrement les ressources de son intelligente initiative. En 1826, alors qu'il était environné de considération, des circonstances imprévues le forcèrent à prendre, au prix de réels sacrifices, la maison de son frère à Paris. Au sein du plus grand centre d'affaires de l'univers, en correspondance avec des négociants de tous les pays, il ne tarda pas à mesurer du regard le vaste champ d'action ouvert devant lui. Il se rendit rapidement compte des besoins et des ressources des différents peuples autant que des avantages qu'offrirait l'échange réciproque des produits du sol et des ouvrages de l'industrie nationale.

Dès 1820, François Durand avait fait un voyage à Londres dans le but d'étudier les moyens d'introduire en Angleterre les vins du Roussillon. Il y fut l'objet non-seulement d'un bienveillant accueil, mais

encore d'ovations enthousiastes de la part des autorités et de la population britanniques. Aussi, dès son arrivée en France, son plan fut-il mis à exécution, bien que de sérieux obstacles parussent devoir en empêcher la réalisation. C'étaient les droits exorbitants qui frappaient les vins français dès leur sortie de la frontière ; dans le département, aucun local n'était assez vaste pour entreposer des fûts ; il fallait risquer des capitaux énormes pour hasarder des achats aléatoires. Mais rien n'arrêta la confiance audace de François Durand. Il savait qu'il pouvait compter sur la bonne qualité des vins roussillonnais, garantie encore par la probité du nom de sa maison et par la loyauté de sa marque. Aux alentours du port qui devait leur servir de point de départ, les quais lui refusaient une surface plane. François Durand n'hésita pas à renverser une montagne avoisinante, et là où était une masse rocheuse s'éleva une immense embarcadère. Dans ses vastes magasins s'accumulèrent des milliers de futailles contenant du vin de plusieurs récoltes successives. En 1825, les premiers crus en cave furent placés comme échantillons sur les tables des principaux hôtels de Londres. En 1832, les barriques de vin de la maison Durand constituaient la cargaison entière de plusieurs bâtiments. Les vins du Roussillon sont redevables à l'initiative de François Durand d'avoir franchi les mers, d'avoir trouvé un débouché dans les Etats-Unis, le Brésil, les Indes anglaises et l'Océanie.

Une circonstance exceptionnelle permit aux roussillonnais d'apprécier l'attachement que leur portait leur riche compatriote. L'année 1846, que marqua une récolte insignifiante, fut calamiteuse pour la France entière. La spéculation juive attendait sur les quais du port de Marseille l'arrivée des paquebots de François Durand revenant d'Odessa, chargés de céréales. Le riche commerçant repoussa les avances d'un bénéficiaire usuraire et fit diriger les navires à destination de Port-Vendres. Grâce au débarquement de ces blés, les communes des Pyrénées-Orientales ne connurent point l'augmentation du prix sur les graines.

Sur la fin de ses jours, François Durand perdit successivement un fils cadet, Eugène, qui promettait une notabilité artistique, et une fille, Fanny, qui venait, depuis peu de temps, d'épouser M. Granier. A sa mort, survenue le 27 décembre 1852, François Durand laissa deux fils : Justin, qui incarna dans sa personne la notoriété de toute la famille, et Adolphe qui recueillit la succession commerciale de la maison de Paris.

JAUBERT-CAMPAGNE, *François Durand*, Perpignan, sans date, in-8° de 38 pages. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

DURAND (François-Louis-Justin), plus connu sous le prénom de Justin, fils du précédent, naquit à Perpignan, le 13 avril 1798, s'adonna de bonne heure au commerce et s'occupa spécialement de finances et d'économie politique. Il se livra aux opérations de la banque et y acquit une fortune considérable. Il fut, dès 1828, membre du Tribunal de commerce de sa ville natale : à diverses reprises, il en fut nommé le président. Justin Durand remplit aussi un grand nombre de fonctions administratives. Membre du Conseil municipal dès la même année 1828, il fut adjoint au maire de la ville de 1841 à 1846. Membre et plusieurs fois président du Conseil général des Pyrénées-Orientales depuis 1831, il ne fut pas réélu en 1848, mais y fut ramené par les élections de 1850. Le 29 février 1852, la circonscription unique du département l'envoya siéger au Corps Législatif par 26.247 voix contre 1014 à François Arago. Le gouvernement présidentiel avait soutenu sa candidature. Le 2 octobre suivant, François Durand, en compagnie des délégués des Pyrénées-Orientales, se porta à Narbonne pour présenter au Prince Président, voyageant dans le Midi de la France, les vœux de leurs concitoyens. Il rappela à Louis-Napoléon que le Conseil général des Pyrénées-Orientales avait été le premier en France qui avait proposé la prorogation des pouvoirs du Président. Justin Durand s'associa au rétablissement de l'Empire, mais s'attacha beaucoup plus au relèvement des finances, à la création des voies ferrées et des canaux qu'aux questions d'ordre purement politique. Il fut réélu, comme candidat officiel, par 26.521 voix contre 1035 à Emmanuel Arago. Justin Durand ayant voté un blâme contre l'attitude de Napoléon III à propos de la question d'Italie, on craignit un moment que le ministre de l'Intérieur, de Persigny, ne lui retirât l'appui officiel du gouvernement pour en investir Charles Lazerme. Mais Madame Durand usa de la haute influence dont elle jouissait dans les salons parlementaires de Paris, et particulièrement auprès du duc de Morny, président de la Chambre. Les difficultés entre Justin Durand et le Gouvernement furent vite aplanies par elle ; aussi, soutenu par le chef de l'Etat, Justin Durand sollicita pour la troisième fois, le 14 mai 1863, les suffrages du corps électoral. Mais ayant refusé d'appuyer auprès de Napoléon III une demande de concession du chemin de fer de Cette à Marseille, la Compagnie du Midi suscita contre lui la candidature d'Isaac Pereire, un de ses premiers administrateurs. Justin Durand, blessé dans sa dignité, suivant sa propre expression, se désista de sa candidature, recommanda l'abstention et donna sa démission de maire de Perpignan et de conseiller général. Isaac Pereire fut élu, le 31 mai 1863, par 28.494 voix. Son élection fut soumise à l'appré-

ciation de la Chambre le 24 novembre 1863. Le rapporteur, Le Mélorel de la Haichois, détailla les quatre protestations portant seize cents signatures, qui reprochaient à Pereire des dons, promesses, excitations, etc., puis conclut à la validation. Emile Ollivier observa qu'Isaac Pereire avait fait beaucoup de libéralités à l'occasion de son élection. En conséquence, il demanda une enquête. Isaac Pereire, prenant lui-même la parole pour s'expliquer, s'exprima ainsi : « J'affirme sur l'honneur que l'argent n'a joué qu'un très faible rôle dans le cours de ma tournée dans le département. » — « C'est déjà trop ! » s'écria Jules Favre. Isaac Pereire fut invalidé. Les électeurs des Pyrénées-Orientales, convoqués pour le 20 décembre 1863, réélurent Isaac Pereire par 20.269 voix contre 13.360 à Justin Durand. Aux élections législatives du 24 mai 1869, Isaac Pereire ne demanda pas aux électeurs roussillonnais le renouvellement de son mandat. Il comprenait que ceux-ci n'auraient pas manqué de lui demander compte de ses promesses. Son embarras aurait été grand s'il avait dû expliquer les motifs pour lesquels il n'avait pu obtenir les paquebots à Port-Vendres, le chemin de fer d'Arles-sur-Tech et d'autres grands travaux solennellement promis. Justin Durand, qui se présenta, fut élu député de la première circonscription des Pyrénées-Orientales par 13.117 voix contre 8.475 à Emmanuel Arago. La validation de son élection fut vivement combattue à la tribune française par Jules Simon qui protesta contre les *rastells* dont elle avait été l'occasion. L'enquête demandée par l'orateur ne fut pas votée ; le dossier fut renvoyé au bureau et, le 7 décembre 1869, François Durand fut validé par 135 voix contre 36. Le 4 septembre 1870 mit fin à sa carrière politique. François Durand, qui avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 6 février 1845, observa en matière économique et financière une conduite assez indépendante au Parlement. Il ne donna pas toujours son approbation aux mesures budgétaires du gouvernement impérial.

François Durand avait épousé Antoinette de Çagariga qui ne lui donna pas d'enfants. Il mourut au Mas-Deu, le 2 décembre 1889. Il légua sa fortune à ses neveux et à ses nièces, laissa vingt mille francs aux pauvres de Perpignan et deux mille francs à chacun des curés de Bages, Trouillas, Toulouges, Bompas et Salses.

ROBERT, BOERLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — HORACE CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, 1909. — Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DURAND (Adolphe), frère du précédent, régent de la Banque de France et associé à son frère Justin, continua avec lui la maison financière sous la rai-

son sociale : François Durand et C^{ie}. En mourant il laissa trois filles : l'aînée épousa M. de Gassaud ; la cadette se maria au baron Marie-Louis de Lassus de Saint-Geniès, préfet des Pyrénées-Orientales ; la plus jeune unit ses destinées à M. de Montpinson.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

DURFORT (Nicolas de), écuyer, officier dans le régiment Royal-artillerie, en garnison dans la ville de Perpignan, épousa, le 11 décembre 1719, Agnès Curzay de Bourdeville, fille de François Curzay de Bourdeville, capitaine dans le régiment de Bassigny et d'Agnès de Bourdeville de Domenech. De ce mariage il eut trois enfants : Louis, Joseph et Marguerite-

Thérèse, née le 6 avril 1721 et reçue à Saint-Cyr, le 16 février 1732. Nicolas de Durfort avait deux frères : Pierre de Durfort, seigneur de Rousine, au diocèse de Mirepoix, et Charles.

D'HOZIER, *Armorial général de la France*.

DURFORT (Jacques-Joseph de), fils cadet du précédent, fut nommé abbé de Saint-Martin du Canigou, le 17 décembre 1764, en remplacement de Jacques de Bombes, décédé. Il devint le 29 mai 1767, conseiller d'honneur au Conseil souverain du Roussillon et mourut le 16 février 1779.

Archives des Pyr.-Or., C. 1264.

